



« Pour un développement durable des officiels »

Rapport présenté à

SPORTS-QUÉBEC

Daniel Magny et Julie Fortier

Avec la participation de André Thibault, Ph.D.



Laboratoire en loisir et vie communautaire
Département d'Études en loisir, culture et tourisme

Université du Québec à Trois-Rivières

DÉCEMBRE 2005

Tables des matières

A.	PHASE CONCEPTUELLE.....	6
1.	La problématique.....	6
1.1	Les constats sur l'arbitrage au Québec.....	6
1.2	Les problèmes observés.....	6
1.3	Les objectifs de la recherche.....	8
2.	La recension des écrits.....	9
2.1	La revue de littérature.....	9
3.	Les questions de recherche.....	14
4.	Les limites de l'étude.....	14
B.	PHASE MÉTHODOLOGIQUE.....	16
5.	La méthode d'enquête.....	16
6.	L'échantillonnage.....	17
7.	description des répondants.....	18
C.	PRÉSENTATION DES RÉSULTATS.....	26
8.	Les motivations à s'engager.....	26
8.1	Par amour et passion pour mon sport.....	27
8.2	Pour vivre mon loisir.....	29
8.3	Pour progresser personnellement.....	30
9.	Les motivations à poursuivre.....	35
9.1	Être satisfait, utile et intégré.....	35
9.2	Progresser et se dépasser personnellement.....	37
10.	Les motivations à quitter.....	41
11.	Les constats sur l'arbitrage.....	43
11.1	On manque de temps.....	44
11.2	C'est stressant.....	45
11.3	Il n'y a pas assez de réponse aux besoins financiers.....	47
11.4	On est bien appuyé.....	48
11.5	Il y a un intérêt croissant à être officiel.....	49
11.6	On se sent partenaires.....	53
12.	Des pistes de solution selon les officiels.....	55
12.1	Donner plus de poids aux arbitres dans l'organisation générale du sport.....	56
12.2	Avoir un meilleur soutien financier.....	57
12.3	Améliorer la formation et les échanges entre les officiels de différentes disciplines	58
D.	DISCUSSION SUR LES RÉSULTATS.....	61
13.	Les faits incontournables.....	61
14.	Les attentes des officiels par rapport À leur fonction.....	61
15.	Perspective générale de la situation.....	63
E.	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	64
16.	Conclusion.....	64
17.	Pistes de mise en œuvre.....	65
F.	RÉFÉRENCES.....	67

Table des tableaux

Tableau 1 – Pourcentage des fédérations participantes et nombre de répondants	18
Tableau 2 – Pourcentage des répondants selon les groupes d'âge	18
Tableau 3 – Pourcentage des répondants selon leur sexe	19
Tableau 4 – Pourcentage des répondants selon leur niveau de scolarité complété	19
Tableau 5 – Pourcentage des répondants selon leur statut civil	19
Tableau 6 – Pourcentage des répondants selon leur état matrimonial	19
Tableau 7 – Pourcentage sur la répartition des régions participantes	20
Tableau 8 – Pourcentage des répondants selon leur ancienneté dans l'arbitrage.....	20
Tableau 9 – Pourcentage des répondants selon leur titre principal	21
Tableau 10 – Pourcentage des répondants selon leur niveau de responsabilité	21
Tableau 11 – Pourcentage des répondants selon leur niveau d'intervention.....	21
Tableau 12 – Pourcentage des répondants selon les heures effectuées mensuellement sur le terrain	21
Tableau 13 – Pourcentage des répondants selon les heures effectuées mensuellement à l'extérieur du terrain.....	22
Tableau 14 – Pourcentage des dépenses moyennes par année des officiels dans l'exercice de leurs tâches	22
Tableau 15 – Montant d'argent dépensé en moyenne par année à titre d'officiel (formation, cotisation, assurance).....	23
Tableau 16 – Montant d'argent dépensé en moyenne par année à titre d'officiel (transport, repas, hébergement, équipement)	23
Tableau 17 – Pourcentage des dépenses remboursées.....	24
Tableau 18 – Montant d'argent reçu en moyenne par année à titre d'officiel.....	24
Tableau 19 – Motivations à s'engager à titre d'officiel.....	26
Tableau 20 – Test post hoc : sous-ensembles homogènes des catégories d'ancienneté et de la motivation « par amour et passion pour mon sport »	27
Tableau 21 – Test post hoc : sous-ensembles homogènes du statut (avant) et de la motivation « par amour et passion pour mon sport ».....	28
Tableau 22 – Statistiques descriptives des catégories de sports et de la motivation « pour vivre mon loisir ».....	29
Tableau 23 – Statistiques descriptives de l'état actif ou inactif des officiels et de la motivation « pour vivre mon loisir »	29
Tableau 24 – Statistiques descriptives des catégories de sports et de la motivation « pour progresser personnellement »	30
Tableau 25 – Test post hoc : sous-ensembles homogènes de la catégorie de sport et de la motivation « pour progresser personnellement »	31

Tableau 26 – Sous-ensembles homogènes du statut (avant) et de la motivation « pour progresser personnellement »	32
Tableau 27 – Test post-hoc : sous-ensembles homogènes des catégories d'âge et de la motivation « pour progresser personnellement »	32
Tableau 28 – Statistiques descriptives du sexe et de la motivation « pour progresser personnellement »	33
Tableau 29 – Test post hoc : sous-ensembles homogènes de l'état matrimonial et de la motivation « pour progresser personnellement »	34
Tableau 30 – Motivations à poursuivre son engagement à titre d'officiel	35
Tableau 31 – Statistiques descriptives de l'état actif ou inactif des officiels et de la motivation « être satisfait, utile et intégré »	36
Tableau 32 – Test post hoc : sous-ensembles homogènes des catégories d'ancienneté et de la motivation « être satisfait, utile et intégré »	36
Tableau 33 – Statistiques descriptives du sexe et de la motivation « progresser et se dépasser personnellement »	37
Tableau 34 – Test post hoc : sous-ensembles homogènes du statut (avant) et de la motivation « progresser et se dépasser personnellement »	38
Tableau 35 – Statistiques descriptives des catégories de sport et de la motivation « progresser et se dépasser personnellement »	39
Tableau 36 – Statistiques descriptives de l'état actif ou inactif des officiels et de la motivation « progresser et se dépasser personnellement »	39
Tableau 37 – Pourcentage des principales raisons du départ des officiels inactifs	41
Tableau 38 – Pourcentage des principales raisons du départ de tous les officiels répondants	41
Tableau 39 Perception de l'état de la situation de l'arbitrage selon les officiels répondants...	43
Tableau 40 – Statistiques descriptives des catégories de sport et du constat « on manque de temps »	44
Tableau 41 – Statistiques descriptives du sexe et du constat « on manque de temps »	44
Tableau 42 – Statistiques descriptives des catégories de sports et du constat « c'est stressant »	45
Tableau 43 – Test post hoc : sous-ensembles homogènes des sports et du constat « c'est stressant »	45
Tableau 44 – Statistiques descriptives selon du sexe et du constat « c'est stressant »	46
Tableau 45 – Test post hoc : sous-ensembles homogènes du statut (avant) et du constat « il n'y a pas assez de réponse aux besoins financiers »	47
Tableau 46 – Statistiques descriptives du sexe et du constat « il n'y a pas assez de réponse aux besoins financiers »	48
Tableau 47 – Statistiques descriptives de l'état actif ou inactif des officiels et du constat « on est bien appuyé »	48

Tableau 48 – Statistiques descriptives des catégories de sport et du constat « on est bien appuyé »	49
Tableau 49 – Test post hoc : sous-ensembles homogènes des catégories d'ancienneté et du constat « il y a un intérêt croissant à être officiel »	49
Tableau 50 – Statistiques descriptives des catégories de sport et du constat « il y a un intérêt croissant à être un officiel »	50
Tableau 51 – Test post-hoc : sous-ensembles homogènes des sports et du constat « il y a un intérêt croissant à être un officiel »	51
Tableau 52 – Test post-hoc : sous-ensembles homogènes du statut (avant) et du constat « il y a un intérêt croissant à être officiel »	52
Tableau 53 – Statistiques descriptives du sexe et du constat « il y a un intérêt croissant à être un officiel »	52
Tableau 54 – Statistiques descriptives des catégories de sports et du constat « on se sent partenaires »	53
Tableau 55 – Test post-hoc : sous-ensembles homogènes du statut (avant) et du constat « on se sent partenaires »	53
Tableau 56 – Statistiques descriptives du sexe et du constat « on se sent partenaires »	54
Tableau 57 – Pistes de solution selon les officiels pour améliorer la situation de l'arbitrariat .	55
Tableau 58 – Test post-hoc : sous-ensembles homogènes des catégories d'âge et de la piste de solution « donner plus de poids aux arbitres dans l'organisation générale du sport »	56
Tableau 59 – Test post-hoc : sous-ensembles homogènes des catégories d'ancienneté et de la piste de solution « donner plus de poids aux arbitres dans l'organisation générale du sport »	57
Tableau 60 – Test post-hoc : sous-ensembles homogènes du statut (avant) et de la piste de solution « avoir un meilleur soutien financier »	57
Tableau 61 – Statistiques descriptives du sexe et de la piste de solution « avoir un meilleur soutien financier »	58
Tableau 62 – Test post-hoc : sous-ensembles homogènes des catégories d'ancienneté et de la piste de solution « améliorer la formation et les échanges entre les officiels de différentes disciplines »	59
Tableau 63 – Statistiques descriptives des catégories de sports et de la piste de solution « améliorer la formation et les échanges entre les officiels de différents disciplines »	59
Tableau 64 – Test post hoc : sous-ensembles homogènes de la situation familiale et de la piste de solution « améliorer la formation et les échanges entre les officiels de différentes disciplines »	60

Table des figures

Figure 1 – Cadre de référence des déterminants du bénévolat.....	12
Figure 2 – Les attentes des officiels dans leur univers.....	62

A. PHASE CONCEPTUELLE

1. LA PROBLÉMATIQUE

1.1 Les constats sur l'arbitrage au Québec

Les fédérations sportives du Québec ont de plus en plus de difficultés à recruter de nouveaux officiels dans leur discipline respective. Pire encore, elles éprouvent de la difficulté à les retenir dans leur organisation. Dans certaines disciplines, dont le basket-ball et le hockey sur glace, des responsables affirment que le taux d'abandon des officiels est de 25 à 30 % et ce, au cours de la même saison. C'est donc dire que les officiels en place qui poursuivent doivent parfois mettre les bouchées doubles pour honorer les différents calendriers des organisations sportives.

Le commanditaire de cette étude « Sports-Québec » anime et soutient soixante-trois (63) fédérations réparties en quatre-vingt-dix (90) disciplines sportives. Le constat sur le recrutement et la rétention des officiels semble généralisé parmi celles-ci. Auparavant, on entendait en vase clos quelques fédérations dénoncer ce phénomène. Depuis quelques années, cette problématique s'est répandue dans presque tous les sports. Cette constatation provenant de plusieurs fédérations a forcé l'état-major de Sports-Québec à réagir sur cette nouvelle réalité de l'arbitrage.

Un aspect positif de cette démarche est sans aucun doute le regroupement des fédérations autour d'un enjeu commun créant ainsi une solidarité pour mieux affronter ce « nouveau » défi. C'est donc avec beaucoup d'intérêt et d'optimisme que plusieurs dirigeants des fédérations et leurs membres ont bien voulu contribuer à cette étude sur le recrutement et la rétention des officiels. Une première dans le domaine de l'arbitrage au Québec.

1.2 Les problèmes observés

Plusieurs facteurs peuvent expliquer la problématique sur le recrutement et la rétention des officiels dans le monde du sport. De nouveaux phénomènes sociaux peuvent expliquer certaines statistiques. Dans l'Enquête canadienne sur le don et le bénévolat et la participation menée en 2000, on constate que les gens ont de moins

en moins de temps libre à consacrer à une action bénévole. L'étude confirme que les bénévoles d'aujourd'hui consacrent deux heures de moins par jour à leurs loisirs depuis quelques années. Pour mieux comprendre ces données, l'enquête stipule des éléments tels, la course contre la montre et le stress des gens de la classe active (25-34 ans) qui démarrent leur vie de couple. La conciliation travail, famille et loisirs semble être un aspect majeur à considérer dans cette nouvelle réalité. Selon Statistiques Canada, en 2001, les familles « où les deux parents travaillent » sont recensées à 71 %, tandis que les familles monoparentales enregistrent un taux de 38 %. Une hausse considérable comparativement à l'année 1981 où il y avait 17,8 % de ces familles. Un autre phénomène social important, les données démographiques démontrent un vieillissement de la population qui a pour effet de diminuer le nombre de jeunes actifs dans la collectivité, donc moins de relève pour combler le renouvellement des officiels ayant abandonné.

Un autre facteur à considérer, étant dans une société de consommation, les gens sont davantage exigeants et se conduisent en clients en demandant une qualité de service accrue dans leurs loisirs. Ces nouveaux standards se répercutent aussi sur les officiels, à qui on demande une compétence supérieure. Qui parle de compétence parle aussi de formation, de coût et de temps à allouer à la tâche qui devient, par le fait même, de plus en plus exigeante. Qui parle d'exigences accrues, parle aussi d'expression accrue d'insatisfaction de la part des « clients ».

Ceux qui restent, qui passent à travers ces exigences, même les plus passionnés, risquent un essoufflement tôt ou tard. En effet, le manque d'arbitres vient surtaxer l'horaire des officiels en service. Certains responsables des fédérations interpellés pour cette étude ont dévoilé des statistiques fort percutantes sur l'essoufflement chez les officiels. Nous avons appris qu'en aviron, il y avait seulement sept juges d'office au Québec qui doivent se partager les compétitions d'envergure provinciale d'une durée d'une à deux journées par fin de semaine. Pire encore, un administrateur en patinage artistique confirme que les 200 officiels disponibles dans la province doivent se répartir environ 110 compétitions par année et parfois une dizaine la même fin de semaine et ce, seulement dans la région de Montréal. Finalement, l'explosion de certains sports, comme le football, amplifie la problématique du manque d'officiels.

Cette discipline a vu son nombre d'équipes passer de 109 à 218 équipes en quelques années seulement. Voilà pourquoi la conciliation travail, famille et loisirs devient un véritable combat pour nos officiels.

Un autre aspect à considérer devant ce manque en ressources humaines, les administrateurs précipitent prématurément de jeunes arbitres débutants dans la fosse aux lions. N'ayant guère le choix, les ligues planifient des joutes à des officiels apprentis, en leur demandant d'exceller à des niveaux de compétition supérieurs à leur compétence acquise. De ce fait, certaines décisions de ces jeunes inexpérimentés occasionnent des sautes d'humeur chez les différents usagers. À propos de mécontentements, les médias nous rapportent de plus en plus d'histoires de violences physiques ou verbales à l'égard des officiels. La pression des usagers est constamment en croissance sur les arbitres. Les jeunes se découragent et souvent décrochent. Il n'est pas étonnant de constater un problème de rétention.

Cette étude cherche donc à identifier les principaux facteurs de cette problématique du recrutement et de la rétention des officiels qui semble s'accroître au fil des ans. Les chercheurs veulent vérifier la véracité de certains faits, notamment sur le manque de respect des usagers, sur la qualité du soutien, sur la conciliation du temps travail, famille et loisirs, sur l'image projetée des officiels, etc.

1.3 Les objectifs de la recherche

Les chercheurs veulent mieux diagnostiquer l'état actuel de l'arbitrage au Québec et aussi mieux comprendre le rôle des officiels. Ils veulent connaître et explorer les raisons qui motivent les arbitres à s'engager, à rester ou à quitter le monde de l'arbitrage.

De plus, l'équipe de recherche souhaite apporter des pistes de solution afin d'améliorer la façon de recruter et aussi de retenir les officiels dans leur organisation respective. Existe-t-il des conditions gagnantes à observer pour favoriser l'engagement? Y a-t-il des facteurs déterminants à la rétention de nos arbitres?

Pour ce faire, la coopération des arbitres actifs et non actifs est essentielle à ce projet. Aussi, la participation des jeunes aux moins jeunes et des débutants aux expérimentés, est essentielle pour la réussite de cette enquête.

Finalement, le décloisonnement des différentes fédérations sportives participant à cette étude devrait augmenter à coup sûr la concertation entre elles face à des enjeux communs, dont celui du recrutement et de la rétention de leurs officiels. De ce fait, ce mouvement de solidarité des différents acteurs sportifs incitera les gouvernements à avoir une oreille plus attentive à leurs éventuelles représentations.

2. LA RECENSION DES ÉCRITS

2.1 **La revue de littérature**

La documentation sur le recrutement et la rétention des officiels est assez limitée. Nous avons recueilli un article scientifique, soit celui de Donald A. P. Fry et Judy M. Sefton qui traite de « Retention of game officials for ice hockey » en provenance de l'Université de Saskatchewan qui date de l'année 1982. Cette recherche porte sur le recrutement et la rétention des arbitres au hockey sur glace. Le département d'éducation physique s'est penché sur une question en particulier « Pourquoi les arbitres quittent-ils leur poste? ». L'enquête s'adressait à 362 officiels ayant abandonné l'arbitrage.

Par cette étude, nous apprenons que les arbitres s'enrôlent pour l'amour du sport (51,4 %), pour servir la communauté (44,5 %) et par plaisir personnel (42 %). La majorité des répondants furent joueurs à 96,4 % avant de devenir des officiels. Déjà, on notait des problématiques sur le manque de soutien, sur l'image négative des arbitres, sur le temps alloué à la tâche et les critiques abondantes des usagers, qui expliquaient le départ de certains officiels dont la majorité sont de jeunes arbitres qui avaient à leur actif moins de deux ans d'expérience (76 %). Mais les deux principales raisons évoquées pour quitter étaient le manque de temps (32,6 %) et les nombreuses critiques des usagers (20 %). L'étude recommande dans son rapport quelques pistes de solution, dont un programme de formation par des arbitres expérimentés, une campagne de sensibilisation aux usagers pour redorer l'image des officiels et finalement, un programme de recrutement afin d'accueillir plus d'arbitres pour contrer l'essoufflement et contribuer ainsi à une meilleure conciliation du temps famille, travail et loisirs. L'équipe du Laboratoire en loisir et vie communautaire

s'appuie en premier plan sur cette étude pour réaliser leur recherche, car le sujet est sensiblement le même.

Il serait intéressant de savoir, une vingtaine d'années plus tard, si ces problématiques sont demeurées les mêmes ou si elles ont évolué. Les enjeux sur le manque de temps, les critiques des usagers, l'image des arbitres, le manque de soutien et les pistes de solutions doivent se retrouver dans la présente recherche sur « l'arbitrariat » au Québec en 2005.

Le cadre théorique de la présente recherche est appuyé de façon parallèle par des recherches récentes sur le bénévolat. Les chercheurs ont recueilli des articles sur le sujet se rapprochant ainsi de l'environnement de « l'arbitrariat ». Les premiers écrits recensés sont ceux de Kim D. Dorsch qui a procédé à deux études chez les bénévoles en 2002. La première est sur les facteurs qui influencent la fidélisation des bénévoles dans leurs organisations et qui a pour titre « Qu'est-ce qui influence l'engagement bénévole ». L'auteur a enquêté auprès de 1 074 bénévoles issus des organismes de sport, de la culture et de la récréation à travers la province de Saskatchewan et a identifié cinq facteurs qui influencent la rétention du bénévole. Les deux principaux sont « la satisfaction du rendement de l'organisme » (34 %) qui indique la réussite de l'organisation, l'atteinte de résultats, etc., et le deuxième facteur dévoile « une identification à l'organisme » (11 %) démontrant l'importance du sentiment d'appartenance à un groupe ou à un organisme.

La deuxième étude de Dorsh (2002) « La motivation des bénévoles dans le domaine du sport » fut réalisée dans le cadre de l'Année internationale des bénévoles (2001) qui a permis de cerner huit facteurs de motivation chez les volontaires. Le degré de motivation varie selon l'âge, le sexe ou le type de bénévole (direction ou soutien). Dans cette étude, les chercheurs peuvent décortiquer deux types de motivation. Le premier groupe vise des intentions plus personnelles, dont l'interaction sociale, la reconnaissance et la progression de carrière, qui sont très prisées par la jeune clientèle 15-34 ans. Tandis que la motivation à caractère collectif vise l'entraide envers la communauté et « aider les autres » qui gagne la ferveur des plus vieux, les 45 ans et plus.

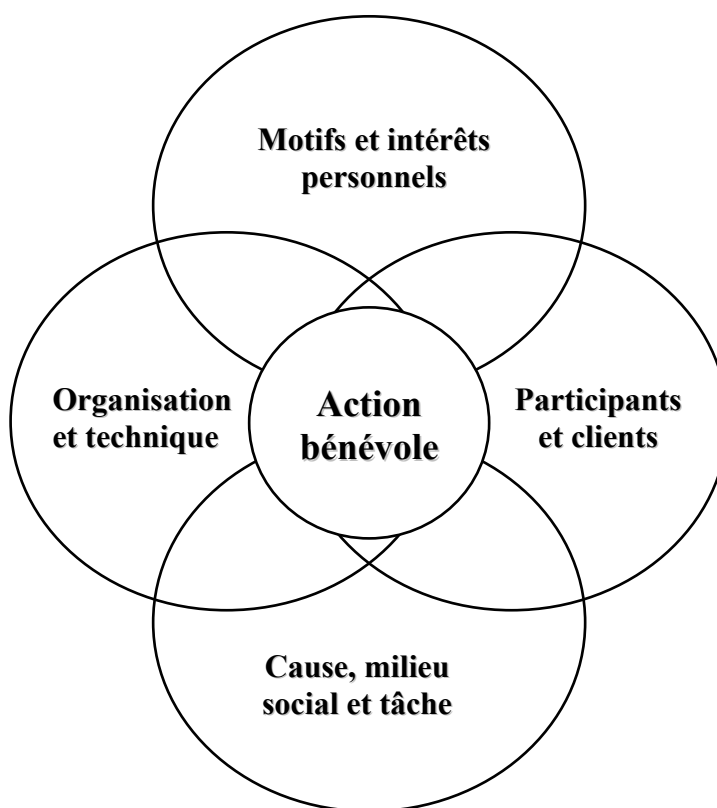
Un autre article retenu sur le bénévolat en est un de Thibault et Fortier (2003) qui aide à mieux « Comprendre et développer le bénévolat en loisir dans un univers technique et clientéliste ». Les auteurs nous dévoilent les résultats d'une étude sur le bénévolat en loisir effectuée en 2001 auprès de 788 bénévoles et de 506 permanents en loisir. Nous apprenons qu'il existe des motivations initiales à s'engager bénévolement et d'autres pour maintenir l'engagement des volontaires.

Dans le premier cas, les trois motivations les plus significatives à s'enrôler sont de « contribuer à une cause », la deuxième est de « vivre son loisir » et la troisième, de « vivre sa passion ». Les deux dernières motivations dénotent des valeurs à caractère intrinsèque, soit le champ d'intérêt personnel des bénévoles et la prise en charge de leur propre loisir. En ce qui concerne le maintien de leur engagement, les bénévoles évoquent trois motivations, soit « avoir du plaisir avec des amis » affirmant un besoin d'affiliation. Une deuxième indique « être acteur et réussir » s'arrimant avec la notion de pouvoir, et finalement, « savoir qu'on est utile » s'identifiant à une motivation de réalisation et d'accomplissement. Dans la revue des écrits scientifiques de cette étude, nous retrouvons les recherches de Karla Henderson (1981) « Qu'est-ce qui motive les gens à faire du bénévolat et surtout qu'est-ce qui les retient en bénévolat? ». Celle-ci corrobore des propos sensiblement identiques en mentionnant trois facteurs primordiaux sur les motivations des bénévoles, tels, « besoin d'accomplir quelque chose », « avoir le contrôle » et « relation avec les autres ». Vingt-cinq ans plus tard, les motivations à l'action bénévole semblent demeurer les mêmes.

Donc, en référence aux études effectuées sur le bénévolat depuis plusieurs années, certaines tendances semblent se profiler auprès des principaux auteurs utilisés pour notre cadre de référence. En effet, Dorsch, Henderson et Thibault ont démontré de par leurs travaux des dénominateurs communs sur les motivations des bénévoles à s'engager et à poursuivre. Concernant l'engagement, nous retenons que les volontaires veulent « contribuer à une cause », « aider les autres », « vivre leur loisir » et « vivre leur passion ». Sur les motivations à poursuivre leur action bénévole, nous insistons sur « les réalisations », « le pouvoir », « l'affiliation à un groupe », « la reconnaissance » et « la progression professionnelle ».

Étant bien outillés par cette revue littérature pertinente pour cette recherche, nous pouvons maintenant établir un cadre théorique solide pour appuyer l'étude sur les arbitres au Québec. Afin de mieux ressortir le parallèle entre l'arbitrariat et le bénévolat, nous utiliserons le cadre de référence de Thibault et Fortier sur les déterminants influençant le recrutement et la rétention des bénévoles. L'enquête sur le bénévolat en loisir a clairement démontré que les motivations des bénévoles à s'engager et à continuer leur engagement sont étroitement liées à des facteurs favorisant le maintien de leur action bénévole.

Figure 1 – Cadre de référence des déterminants du bénévolat



Les chercheurs de l'UQTR expliquent leur modèle en résumant ceci : « *Ainsi, les motifs et intérêts personnels d'une part, la cause sociale et communautaire desservie ainsi que la tâche et le milieu social de l'autre constituent les déterminants* »

intrinsèques et extrinsèques de l'engagement libre et bénévole, alors que le cadre organisationnel de l'organisme et les exigences des usagers qu'ils soient clients ou participants représentent les déterminants de la performance de l'action bénévole. »¹

Les auteurs insistent sur le besoin d'équilibrer ces réseaux interdépendants pour conserver une stabilité sur l'ensemble de ces facteurs. La dominance, l'absence ou la dissonance d'un de ces éléments ont un effet direct sur le maintien ou le désengagement de l'action bénévole.

Afin de bien situer ce cadre de référence et ses facteurs déterminants sur l'action bénévole, voici quelques enjeux de cette étude. Il est question de la motivation des bénévoles, de la lourdeur de la tâche, de l'aménagement du temps, du soutien en ressource matérielle, professionnelle et financière, des exigences accrues des clients et des exigences souvent technocratiques ou techniques des pourvoyeurs de fonds des professionnels gestionnaires. Parmi quelques-unes des pistes de solution, il est proposé aux permanents en loisir, de considérer les bénévoles comme des partenaires, au lieu de simple auxiliaires, partie prenante aux décisions et enjeux de la communauté. De ce fait, les volontaires augmentent leur sentiment d'appartenance à leur organisation. Il est aussi suggéré d'établir le statut particulier du bénévolat en y instaurant la « confrérie » des bénévoles, encore une fois pour satisfaire le besoin d'affiliation à un groupe et affirmer le groupe social qu'ils constituent. Ainsi s'applique le Code canadien des organismes agissant avec des bénévoles.

C'est pourquoi nous conservons le cadre de référence sur les déterminants du bénévolat en les appliquant directement à l'enquête sur le recrutement et la rétention avec des officiels. Les facteurs sont-ils les mêmes? Sont-ils aussi interdépendants pour maintenir cet équilibre que Thibault-Fortier identifient comme fondamental à la rétention de bénévole?

Le questionnaire réalisé sur la recherche sur le bénévolat par l'équipe Thibault et son laboratoire servira à bâtir celui proposé aux arbitres. Les chercheurs vont s'inspirer de cette étude sur le bénévolat pour amorcer leur investigation, car l'analogie se rapproche amplement de celle de « l'arbitariat ».

¹ Thibault, A. et Fortier, J. (2003). Comprendre et développer le bénévolat en loisir dans un univers technique et clientéliste, p. 19.

3. LES QUESTIONS DE RECHERCHE

Les chercheurs, à l'aide d'une grille d'analyse, optent pour quatre questions fondamentales visant les facteurs de recrutement et de rétention chez les officiels.

1^e Facteurs de recrutement

Pourquoi les officiels s'engagent?

Les motivations à l'engagement chez les officiels.

2^e Facteurs de rétention

Pourquoi les officiels restent?

Les motivations personnelles et collectives au maintien de l'engagement chez les arbitres.

3^e Facteurs de départ

Pourquoi les officiels quittent?

Les principales raisons expliquant le départ des officiels.

4^e Les recommandations

Quelles sont les pistes de solutions à envisager?

Les conditions gagnantes au recrutement et à la rétention des officiels.

Les pistes de recrutement

Les éléments à privilégier lors de la rétention

Ces quatre grandes questions ont été réparties dans une grille d'analyse selon la personne, la tâche et l'ambiance, les usagers, l'organisme, et finalement, la perception générale. Avec cette grille, les chercheurs sont en mesure de mieux cibler les interventions des répondants lors des rencontres en « focus group ». Cette étape est primordiale à la construction du questionnaire sur les officiels.

4. LES LIMITES DE L'ÉTUDE

Certaines limites s'appliquent à cette étude. Le fait que chacune des fédérations sportives possède une culture organisationnelle et des règles de fonctionnement distinctes et spécifiques rend difficile l'élaboration d'un questionnaire s'adressant à l'ensemble des associations participantes. À titre d'exemple, la réalité des arbitres en

sports collectifs, tel le hockey sur glace, peut différer des préoccupations des officiels en ski de fond.

Le temps et le budget alloués à cette recherche doivent également être considérés (6 mois). Avec plus de temps et d'argent, les chercheurs auraient pu pousser plus loin certains aspects, par exemple la cueillette des listes de noms des officiels, les relances auprès d'autres fédérations (ex. le soccer) qui ont occasionné une sous-représentativité de certaines régions et de certaines disciplines. Dans la même veine, la liste des officiels inactifs fut assez limitée par ce manque de temps. Il aurait été intéressant de mieux connaître le pouls d'une importante masse critique d'arbitres ayant quittés « l'arbitrariat ».

Finalement, à la question : « Pourquoi pensez-vous que les officiels quittent? », cette interrogation fait appel à la perception des gens notamment sur le manque de respect qui est plutôt difficile à jauger selon les répondants. Un biais peut alors apparaître dans les réponses obtenues.

B. PHASE MÉTHODOLOGIQUE

5. LA MÉTHODE D'ENQUÊTE

La première étape de cette recherche a commencé en décembre 2004 au Stade Olympique à Montréal alors que l'équipe du Laboratoire en loisir et vie communautaire tint une rencontre avec un comité de pilotage formé par Sports-Québec. Une dizaine de personnes ont participé à cette première dont quelques représentants de fédérations sportives. Ce comité de pilotage avait pour mandat de superviser les principales étapes de cette recherche. À la suite de cette rencontre, les parties se sont entendues sur la grille d'analyse et les questions de recherche proposées par l'équipe du laboratoire.

Les « focus group » sont la deuxième phase pour les chercheurs. Au total, il y a eu trois rencontres : une à Montréal et deux en Mauricie, dont une spécifique avec de jeunes arbitres. Plusieurs ont participé au projet, répartis selon différents rôles tels qu' administrateurs, arbitres et juges, actifs et non actifs.

Cette étape a été cruciale à l'élaboration du questionnaire prévu pour cette enquête. Après plusieurs interventions et trois « focus group », les chercheurs ont obtenu un degré de saturation des réponses des participants. La conception de l'outil de travail devient donc la prochaine étape.

Le questionnaire, l'instrument de mesure pour ce sondage, a été élaboré par la suite. Les chercheurs ont travaillé à partir du questionnaire de base sur la recherche du bénévolat. Les questions ont été adaptées à la réalité des officiels. Il est question d'engagement, de recrutement et de rétention, de soutien, de valorisation, de reconnaissance et de pistes de solution à envisager. Des questions sociodémographiques ont été insérées afin de mieux connaître le profil des répondants et aussi pour effectuer des analyses de variances.

Un pré-test a été effectué auprès d'une trentaine d'intervenants du sport scolaire, en particulier auprès de jeunes arbitres oeuvrant dans différents sports. Des questionnaires ont été distribués par des animateurs scolaires et les chercheurs ont obtenu un taux de retour de 53 %. Le but de l'exercice fut de valider la fiabilité de

l'instrument de mesure et de vérifier la clarté des questions. C'est finalement une dizaine de questions suite au pré-test que les chercheurs ont retravaillé pour le questionnaire.

6. L'ÉCHANTILLONNAGE

Notre échantillon est réparti entre seize (16) fédérations participantes à cette enquête. Les fédérations de ringuette, judo, lutte, baseball, taekwondo, tir à l'arc, ski de fond, ski alpin, aviron, nage synchronisée, football, basketball, volleyball, badminton, patinage artistique et hockey sur glace sont celles qui ont bien voulu participer à cette étude. Les responsables de chacune de ces fédérations avaient comme mandat de remettre à l'équipe de recherche la liste de leurs membres actifs et si possible, d'y ajouter les officiels non actifs. L'échantillon utilisé est de type probabiliste et mieux connu sous le thème de grappe ou de faisceau.

Le classement des listes a été fait selon l'adresse civique des participants (ordre croissant). Les personnes sans adresse ont été enlevées des listes. Par la suite, 50 personnes ont été sélectionnées plus 10 % de l'échantillon total pour chacune des fédérations (lorsque possible).

C'est un grand total de mille six cent seize (1 616) questionnaires qui ont été envoyés partout au Québec en début mars 2005. Les chercheurs se sont accordé un délai d'un mois pour le retour des réponses des participants. Un mécanisme de carton rappel a aussi été prévu pour les retardataires. C'est un grand total de cinq cent onze (511) questionnaires que les chercheurs ont reçu, ce qui représente un taux de réponse de 32 %.

Les chercheurs sont satisfaits de la réponse obtenue considérant que la distribution et le retour du questionnaire étaient effectués par la poste. Avec un taux de 32 % de réponses, cette étude prend plus de crédibilité.

Tableau 1 – Pourcentage des fédérations participantes et nombre de répondants

Sports	Échantillon	Nb reçu	%
1. Aviron	13	4	30,8
2. Badminton	5	4	80,0
3. Baseball	135	45	33,3
4. Basketball	114	35	30,1
5. Football	75	27	36,0
6. Hockey sur glace	310	112	36,1
7. Judo	56	38	67,9
8. Lutte	84	2	2,4
9. Nage synchronisée	106	26	24,5
10. Patinage artistique	158	41	25,9
11. Ringuette	98	20	20,4
12. Ski alpin	233	35	15,0
13. Ski de fond	58	8	13,8
14. Taekwondo	81	11	13,6
15. Tir à l'arc	56	26	46,4
16. Volleyball	90	35	38,9

7. DESCRIPTION DES RÉPONDANTS

Tableau 2 – Pourcentage des répondants selon les groupes d'âge

14-15 ans	2,3 %
16 à 25 ans	30,3 %
26 à 35 ans	16,5 %
36 à 45 ans	17,6 %
46 à 55 ans	21,7 %
56 à 65 ans	8,1 %
66 ans et plus	3,5 %

Les répondants âgés entre 16 et 55 ans sont répartis assez équitablement selon leur groupe d'âge. Ils représentent 86,1 % des répondants. On note également que l'engagement à titre d'officiel diminue entre 26 et 35 ans (début sur le marché du travail, famille) et augmente entre 36 et 55 ans.

Tableau 3 – Pourcentage des répondants selon leur sexe

Hommes	70,0 %
Femmes	30,0 %

Soixante-dix pourcent des répondants sont de sexe masculin.

Tableau 4 – Pourcentage des répondants selon leur niveau de scolarité complété

Primaire	0,4 %
Secondaire	31,0 %
Collégial	29,0 %
Baccalauréat	28,0 %
Maîtrise et plus	10,4 %

Les répondants de niveau secondaire, collégial et universitaire sont répartis assez équitablement, soit environ 30 % chacun.

Tableau 5 – Pourcentage des répondants selon leur statut civil

Étude	28,4 %
Retraite	7,9 %
Chômage	0,4 %
Travail à temps plein	54,6 %
Travail à temps partiel	5,0 %

Les travailleurs à temps plein (54 %) sont majoritaires chez les répondants de cette étude.

Tableau 6 – Pourcentage des répondants selon leur état matrimonial

Seul(e)	28,2 %
Seul(e) avec une personne dépendante	1,4 %
Seul(e) avec plus d'une personne dépendante	3,9 %
En couple	26,7 %
En couple avec une personne dépendante	10,6 %
En couple avec plus d'une personne dépendante	24,4 %

Au total, 61 % des répondants vivent en couple.

Tableau 7 – Pourcentage sur la répartition des régions participantes

Bas St-Laurent	4,8 %
Saguenay - Lac St-Jean	5,6 %
Québec	16,5 %
Mauricie	5,0 %
Estrie	8,5 %
Montréal	8,1 %
Outaouais	4,4 %
Abitibi-Témiscamingue	3,5 %
Côte-Nord	2,3 %
Nord-du-Québec	0,4 %
Gaspésie - Île-de-la-Madeleine	1,9 %
Chaudière-Appalaches	5,2 %
Laval	3,8 %
Lanaudière	5,6 %
Laurentides	10,2 %
Montérégie	12,1 %
Centre-du-Québec	2,1 %

La plupart des régions sont représentées dans cette étude. Toutefois on remarque une sous-représentation pour la région de Montréal avec un pourcentage de seulement 8,1 %.

Tableau 8 – Pourcentage des répondants selon leur ancienneté dans l'arbitrage

	Actifs	Inactifs
De 1 à 12 mois	5,8 %	5,4 %
Plus de 1 an à 2 ans	13,5 %	21,6 %
Plus de 2 ans à 5 ans	23,4 %	36,5 %
Plus de 5 ans à 10 ans	21,3 %	18,9 %
Plus de 10 ans à 15 ans	15,5 %	5,4 %
Plus de 15 ans à 20 ans	6,1 %	5,4 %
Plus de 20 ans à 30 ans	10,9 %	5,4 %
Plus de 30 ans	3,6 %	1,4 %

L'étude démontre que 11 % des officiels encore actifs ont à leur crédit plus de vingt à trente années d'expérience à titre d'arbitre. Tandis que les officiels inactifs ne dépassent pas le stade des cinq ans dans 63,5 % des cas.

Tableau 9 – Pourcentage des répondants selon leur titre principal

Votre titre principal	%
Arbitre	61,6 %
Juge	22,9 %

Les arbitres sont majoritaires dans cette enquête avec un taux de 61,6 % versus 22,9 % pour les juges.

Tableau 10 – Pourcentage des répondants selon leur niveau de responsabilité

Rôle des responsables (nombre : 175)	%
Officiel en chef	34,8 %
Responsable des officiels	25,1 %
Assignateur	16,0 %
Administrateur	24,0 %

Chez les arbitres, 34,8 % ont un rôle d'officiel en chef.

Tableau 11 – Pourcentage des répondants selon leur niveau d'intervention

	Niveau le plus fréquent	Plus haut niveau (dans la dernière année)	% du temps passé
Régional	78,8 %	47,0 %	74,6 %
Provincial	18,4 %	37,2 %	19,1 %
National	1,7 %	8,5 %	2,8 %
International	1,1 %	7,2 %	1,5 %

La recherche démontre clairement que le niveau d'intervention le plus fréquent chez les répondants dans les pourcentages alloués à leurs tâches est le niveau régional.

Tableau 12 – Pourcentage des répondants selon les heures effectuées mensuellement sur le terrain

1 à 10 heures	25,8 %
11 à 20 heures	27,9 %
21 à 30 heures	15,2 %
31 à 40 heures	13,3 %
41 à 50 heures	6,8 %
51 heures et plus	11,0 %

La majorité, à 53 % des répondants, arbitre entre une et vingt heures par mois sur le terrain.

Tableau 13 – Pourcentage des répondants selon les heures effectuées mensuellement à l'extérieur du terrain

0 à 1 heure	21,7 %
Plus de 1 à 2 heures	10,9 %
Plus de 2 à 5 heures	17,1 %
Plus de 5 à 10 heures	20,4 %
Plus de 10 à 20 heures	16,5 %
Plus de 20 à 40 heures	8,5 %
Plus de 40 heures	4,9 %

Un total de 37,5 % des officiers accorde entre deux à dix heures par mois pour des activités à l'extérieur du terrain (formation, déplacement, etc.).

Tableau 14 – Pourcentage des dépenses moyennes par année des officiers dans l'exercice de leurs tâches

	Formation, cotisation, assurance	Transport, hébergement, repas, équipement
0,00\$	17,1%	12,4%
De 10\$ et 45\$	12,6%	5,1%
De 46\$ à 99\$	15,7%	8,7%
De 100\$ à 140\$	22,6%	11,7%
De 141\$ à 210\$	15,6%	16,6%
De 211\$ à 500\$	12,9%	27,3%
501\$ et plus	3,5%	18,2%

Le total des dépenses des officiers pour la formation, la cotisation et les assurances varie entre 0,00\$ et 500,00\$. Un pourcentage de 45,4 % des officiers répondants dépensent 100,00\$ et moins par année à cet effet tandis que 16,4 % dépensent plus de 210,00\$.

Au niveau des dépenses occasionnées par les frais de transport, d'hébergement, de repas et d'équipement, 26,2 % des officiers dépensent 100,00\$ et moins par année et 45,5 % dépensent plus de 210,00\$. Notons ici que 18,2 % dépensent 500,00\$ et plus. Les officiers doivent donc déboursier davantage pour les dépenses externes telles que le transport, l'hébergement, les repas et l'équipement.

Tableau 15 – Montant d’argent dépensé en moyenne par année à titre d’officiel (formation, cotisation, assurance)

	Sports individuels	Sports collectifs
0\$	32,9	8,6
20\$ à 500\$	13,6	23,9
501\$ à 1000\$	21,4	27,1
1001\$ à 2000\$	12,9	25,4
2001\$ à 3000\$	16,4	14,3
3001\$ et plus	2,9	0,7

Ce tableau démontre que les officiels oeuvrant dans les « sports collectifs » ont des dépenses internes (formation, cotisation, assurance) plus élevées comparativement aux officiels qui oeuvrent en « sports individuels ». En sports individuels, 67,9 % des officiels dépensent 1000,00\$ et moins et 32,2 % dépensent 1001,00\$ et plus, tandis qu’en sports collectifs, 59,6 % dépensent 1000,00\$ et moins et 40,4 % dépensent 1001,00\$ et plus. La somme des dépenses à cet effet est de 42 681,00\$ pour les officiels en sports collectifs et de 25 170,00\$ pour les officiels en sports individuels.

Au niveau des sports analysés individuellement, on note que les officiels qui arbitrent ou jugent à la ringuette (94,1 %), au volleyball (89,2 %), en ski alpin (75,8 %), à la nage synchronisée (72,2 %), au patinage artistique (66,7 %) et au tir à l’arc (66,7 %) sont ceux qui dépensent le moins (100,00\$ et moins par année) pour les frais internes (formation, cotisation, assurance) alors que les arbitres au hockey (61,1 %) sont ceux qui dépensent le plus (101,00\$ et plus).

Tableau 16 – Montant d’argent dépensé en moyenne par année à titre d’officiel (transport, repas, hébergement, équipement)

	Sports individuels	Sports collectifs
0\$	21,1	7,2
20\$ à 500\$	12,7	9,0
501\$ à 1000\$	4,9	18,6
1001\$ à 2000\$	14,1	19,7
2001\$ à 3000\$	31,7	40,1
3001\$ et plus	15,5	5,4

Contrairement au tableau précédent, nous observons ici que les officiels oeuvrant dans les « sports individuels » ont des dépenses externes (transport, repas, hébergement, équipement) plus élevées comparativement aux officiels qui oeuvrent en « sports collectifs ». En sports individuels, 38,7 % des officiels dépensent 1000,00\$

et moins par année et 61,3 % dépensent 1001,00\$ et plus, tandis qu'en sports collectifs, 34,8 % dépensent 1000,00\$ et moins et 65,2 % dépensent 1001,00\$ et plus. La somme des dépenses externes est de 114 290,00\$ pour les officiels en sports individuels et de 98 021,00\$ pour les officiels en sports collectifs.

À titre comparatif, on note que les officiels qui arbitrent) au volleyball (64,9 %) sont ceux qui dépensent le moins (100,00\$ et moins) pour les frais externes (transport, repas, hébergement, équipement) tandis que les officiels oeuvrant en judo (86,7 %), au basketball (80,6 %), au football (77,8 %), au hockey (72,3 %) et au baseball (61,9 %) sont ceux qui dépensent le plus (101,00\$ et plus).

Tableau 17 – Pourcentage des dépenses remboursées

	Formation, cotisation, assurance	Transport, hébergement, repas, équipement
Aucune	63,4%	55,6%
Entre 5% et 40%	3,9%	9,5%
Entre 50% et 95%	12,3%	20,5%
100%	20,4%	14,4%

La majorité des officiels ne voit pas leurs dépenses remboursées. Les dépenses pour la « formation, cotisation, assurance » se voient plus souvent remboursées à 100 % que les dépenses pour « le transport, l'hébergement, les repas et l'équipement ».

Tableau 18 – Montant d'argent reçu en moyenne par année à titre d'officiel

	Sports individuels	Sports collectifs
0\$	67,7%	1,7%
20\$ à 500\$	27,2%	30,8%
501\$ à 1000\$	2,2%	24,2%
1001\$ à 2000\$	0,6%	26,0%
2001\$ à 3000\$	1,7%	12,5%
3001\$ et plus	0,6%	4,8%

Notons que 68 % des officiels oeuvrant dans les sports individuels ne reçoit aucune rémunération et que 95 % reçoit moins de 500,00\$ par année. Du côté des officiels oeuvrant dans les sports collectifs, 68 % reçoit plus de 500,00\$ par année.

Si on calcule la somme du montant d'argent reçu par les officiels dans le cadre de leur fonction, on remarque que les officiels en sports collectifs reçoivent davantage que les officiels en sports individuels (un total de 375 612,00\$ en sports collectifs et de 35 725,00\$ en sports individuels).

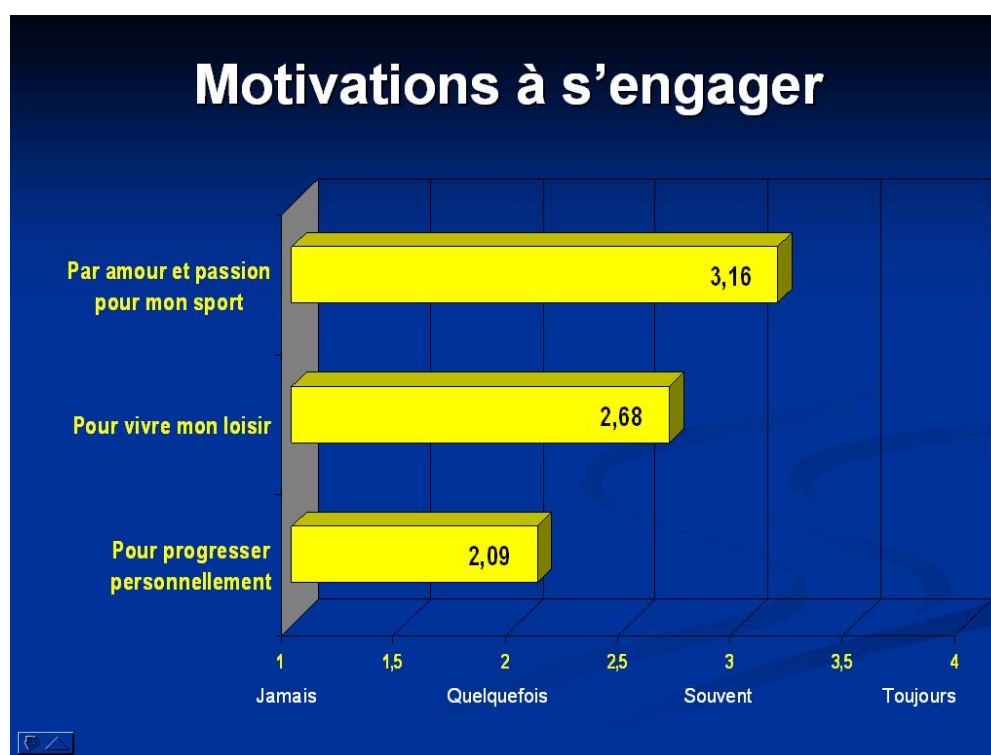
Les sports à l'intérieur desquels les officiels reçoivent le plus en terme de rémunération ou de compensation (1000,00\$ et plus) sont : le basketball (73 %), le hockey (52 %) et le football (43 %). À l'inverse, les sports à l'intérieur desquels les officiels reçoivent le moins (0,00\$) en terme de rémunération ou de compensation sont : le ski de fond (100 %), le ski alpin (90 %) et le patinage artistique (87 %).

C. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Les prochaines pages seront consacrées à la présentation des résultats obtenus lors de cette enquête. Certaines pistes semblent se dégager sur les motivations des répondants à s'engager, à poursuivre ou à quitter l'arbitrariat. De plus, plusieurs constats viennent valider l'état de la situation actuelle des officiels au Québec. Pour terminer, quelques pistes de solution sont apportées par les répondants participants à cette étude.

8. LES MOTIVATIONS À S'ENGAGER

Tableau 19 – Motivations à s'engager à titre d'officiel



Les répondants à cette enquête, toutes disciplines confondues, ont mentionné que les arbitres s'enrôlent par amour et passion pour leur sport (3,16). La deuxième raison est pour vivre leur loisir préféré (2,68). La troisième est pour progresser personnellement qui ferme la marche avec un plus faible pointage (2,09).

L'étude dévoile certaines spécificités selon les différentes catégories de répondants. Afin de repérer, d'identifier et de mesurer ces différences, nous avons utilisé l'analyse

de variances. Lors de nos analyses, nous avons utilisé le test post hoc (Tukey). Cet outil compare les moyennes observées et permet de déterminer quelles sont les moyennes qui diffèrent. Le test Tukey est un test post hoc conçu pour effectuer par paires une comparaison des moyennes afin de voir où se situe la différence significative. Le test post hoc ne peut être utilisé que lorsqu'il y a trois options de réponse et plus.

En ordre d'importance :

8.1 Par amour et passion pour mon sport

Selon l'ancienneté

Deux groupes se dégagent chez les répondants face à cette motivation à s'engager : 1) ceux ayant 30 ans d'ancienneté, pour qui cette motivation est plus forte et 2) ceux ayant de 1 à 12 mois d'ancienneté, pour qui cette motivation est plus faible. La passion est un élément important chez ceux possédant plus d'ancienneté. (Tableau 20)

Tableau 20 – Test post hoc : sous-ensembles homogènes des catégories d'ancienneté et de la motivation « par amour et passion pour mon sport »

Catégories Ancienneté	N	Sous-ensemble		
		1	2	3
De 1 à 12 mois	24	2,722		
Plus de 1 an à 2 ans	57	2,789	2,789	
Plus de 2 ans à 5 ans	100	2,837	2,837	
Plus de 5 ans à 10 ans	90	3,013	3,013	
Plus de 15 ans à 20 ans	26	3,106	3,106	3,106
Plus de 10 ans à 15 ans	62	3,134	3,134	3,134
Plus de 20 ans à 30 ans	46		3,154	3,154
30 ans et plus	17			3,451
Signification		,066	,154	,211

Selon le statut du répondant (avant)

Deux groupes se distinguent chez les répondants face à cette motivation à s'engager : 1) ceux qui avant d'être officiels étaient marqueurs ou entraîneurs, pour qui cette motivation est plus forte et 2) ceux qui avant d'être officiels étaient sans statut spécifique, pour qui cette motivation est plus faible. Des pistes intéressantes sur le recrutement se profilent déjà dans cette enquête. Le réseau des marqueurs et celui des entraîneurs semble être un endroit propice à la sollicitation de futurs officiels. (Tableau 21)

Tableau 21 – Test post hoc : sous-ensembles homogènes du statut (avant) et de la motivation « par amour et passion pour mon sport »

AVANT	N	Sous-ensemble	
		1	2
Aucun	26	2,635	
Administrateur	33	2,851	2,851
Parent d'athlète	72	2,924	2,924
Athlète	274	2,970	2,970
Marqueur	28		3,065
Entraîneur	72		3,157
Sig.		0,103	0,171

Selon les dépenses internes et externes

Deux groupes se dégagent face à la motivation « par amour et passion pour mon sport » : 1) les officiels ayant déboursé « 1001\$ et plus » (plus fort) pour la formation, la cotisation, l'assurance et 2) ceux ayant déboursé « 0\$ à 100\$ » (moins fort).

Deux groupes se dégagent également au niveau des dépenses effectuées pour le transport, les repas, l'hébergement et l'équipement : 1) les officiels ayant déboursé pour « 1001\$ et plus » (plus fort) et 2) ceux ayant déboursé « 0\$ » (moins fort).

En bref, les officiels qui dépensent le plus pour exercer leur fonction sont du même coup ceux qui s'engagent davantage par amour et passion pour leur sport.

8.2 Pour vivre mon loisir

Selon les catégories de sports

Les répondants agissant à titre d'officiels en sports collectifs sont plus motivés à s'engager pour vivre leur loisir comparativement aux officiels des sports individuels. (Tableau 22)

Tableau 22 – Statistiques descriptives des catégories de sports et de la motivation « pour vivre mon loisir »

Catégories Sports	Moyenne	Ecart-type	N
Sports individuels	2,560	,6604	204
Sports collectifs	2,769	,6127	297
Total	2,684	,6403	501

Niveau de signification ,000

Selon les officiels actifs - inactifs

Les officiels actifs s'engagent davantage pour vivre leur loisir comparativement aux officiels inactifs. (Tableau 23)

Tableau 23 – Statistiques descriptives de l'état actif ou inactif des officiels et de la motivation « pour vivre mon loisir »

Actifs	Moyenne	Ecart-type	N
Non	2,504	,6360	92
Oui	2,730	,6299	425
Total	2,690	,6363	517

Niveau de signification ,002

Selon les dépenses internes, externes et les revenus

Deux groupes se dégagent face à la motivation « pour vivre mon loisir » : 1) les officiels recevant « 2001\$ et plus » dans l'exercice de leur fonction (plus fort) et 2) ceux recevant « 0\$ à 500\$ » (moins fort).

Au niveau des dépenses internes, deux groupes se distinguent : 1) les officiels ayant déboursé « 1001\$ et plus » (plus fort) pour la formation, la cotisation, l'assurance et 2) ceux ayant déboursé « 0\$ » (moins fort).

Deux groupes se dégagent aussi en ce qui concerne les dépenses externes : 1) les officiels ayant déboursé « 1001\$ et plus » (plus fort) pour le transport, les repas, l'hébergement, l'équipement et 2) ceux ayant déboursé « 0\$ à 200\$ » (moins fort).

Les officiels qui dépensent le plus et ceux qui reçoivent le plus en terme de rémunération ou de compensation sont ceux qui s'engagent davantage pour vivre leur loisir.

8.3 Pour progresser personnellement

Selon les catégories de sports

Les répondants agissant à titre d'officiels en sports collectifs s'engagent davantage pour progresser personnellement comparativement aux officiels des sports individuels. Les défis seraient-ils plus grands en sports collectifs? (Tableau 24)

Tableau 24 – Statistiques descriptives des catégories de sports et de la motivation « pour progresser personnellement »

Catégories Sports	Moyenne	Ecart-type	N
Sports individuels	1,739	,6041	203
Sports collectifs	2,404	,6980	298
Total	2,134	,7372	501

Niveau de signification ,000

Selon le sport

Deux groupes se dégagent chez les répondants face à cette motivation à s'engager : 1) les officiels en basketball, en baseball ou en hockey, pour qui cette motivation est plus forte et 2) les officiels en ski de fond pour qui cette motivation est plus faible.

Encore une fois, les sports collectifs semblent offrir des opportunités d'avancement plus élevées que les sports de type individuel. (Tableau 25)

Tableau 25 – Test post hoc : sous-ensembles homogènes de la catégorie de sport et de la motivation « pour progresser personnellement »

Sports	N	Sous-ensemble		
		1	2	3
Ski de fond	10	1,275		
Ski alpin	37	1,372	1,372	
Nage synchronisée	31	1,702	1,702	1,702
Patinage artistique	41	1,756	1,756	1,756
Tir à l'arc	26	1,837	1,837	1,837
Taekwondo	11	1,864	1,864	1,864
Badminton	4	1,875	1,875	1,875
Judo	37	2,070	2,070	2,070
Aviron	3	2,083	2,083	2,083
Lutte	3	2,083	2,083	2,083
Football	28	2,188	2,188	2,188
Volleyball	38		2,246	2,246
Ringuette	20		2,275	2,275
Basketball	40			2,381
Baseball	46			2,447
Hockey	126			2,511
Signification		,066	,073	,185

Selon le statut (avant)

Deux groupes se distinguent chez les répondants face à cette motivation à s'engager : 1) ceux qui avant d'être officiels étaient sans statut particulier, athlètes ou marqueurs, pour qui cette motivation est plus forte et 2) ceux qui avant d'être officiels étaient parents d'athlète, pour qui cette motivation est plus faible. Pouvons-nous conclure que les parents des jeunes athlètes ont moins besoin de l'arbitrage pour se dépasser personnellement? (Tableau 26)

Tableau 26 – Sous-ensembles homogènes du statut (avant) et de la motivation « pour progresser personnellement »

AVANT	N	Sous-ensemble		
		1	2	3
Parent d'athlète	71	1,565		
Administrateur	33	1,755	1,755	
Entraîneur	70		2,061	2,061
Aucun	26			2,260
Athlète	274			2,326
Marqueur	28			2,446
Signification		,792	,307	,097

Par catégorie d'âge

Deux groupes se démarquent chez les répondants face à cette motivation à s'engager : 1) ceux ayant 14-15 ans, pour qui cette motivation est plus forte et 2) ceux ayant 26 ans et plus, pour qui cette motivation est plus faible. Les jeunes sont-ils plus ambitieux que leurs aînés? (Tableau 27)

Tableau 27 – Test post-hoc : sous-ensembles homogènes des catégories d'âge et de la motivation « pour progresser personnellement »

Catégories d'âge	N	Sous-ensemble	
		1	2
46 à 55 ans	108	1,808	
36 à 45 ans	93	1,893	
66 ans et plus	17	1,922	
56 à 65 ans	42	2,115	
26 à 35 ans	82	2,125	
16 à 25 ans	160	2,501	2,501
14-15 ans	2		3,125
Signification		,200	,319

Selon le sexe

Les répondants de sexe masculin s'engagent davantage pour progresser personnellement comparativement aux répondants de sexe féminin. Les hommes sont-ils plus motivés à gravir les échelons que les femmes? (Tableau 28)

Tableau 28 – Statistiques descriptives du sexe et de la motivation « pour progresser personnellement »

Sexe	Moyenne	Ecart-type	N
Masculin	2,221	,7608	361
Féminin	1,966	,6592	155
Total	2,145	,7405	516

Niveau de signification ,000

Selon l'état matrimonial

Deux groupes se dégagent chez les répondants face à cette motivation à s'engager :
 1) ceux étant : seuls(es), seuls(es) avec une personne dépendante ou seuls(es) avec plus d'une personne dépendante, pour qui cette motivation est plus importante et

2) ceux étant : en couple avec plus d'une personne dépendante ou en couple avec une personne dépendante, pour qui cette motivation est moins importante. Les personnes en couple favorisent-elles la famille au lieu de leurs ambitions personnelles? (Tableau 29)

Tableau 29 – Test post hoc : sous-ensembles homogènes de l'état matrimonial et de la motivation « pour progresser personnellement »

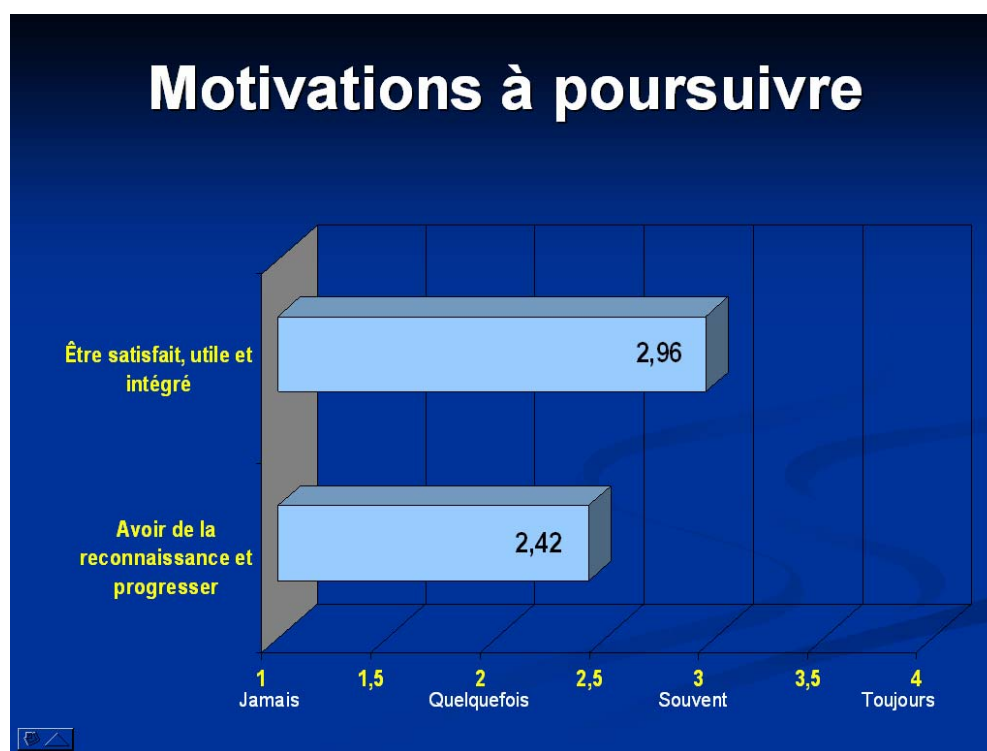
Situation familiale	N	Sous-ensemble	
		1	2
En couple avec plus d'une personne dépendante	124	1,853	
En couple avec 1 personne dépendante	50	1,855	
En couple	140	2,105	2,105
Seul(e) avec plus d'une personne dépendante	19		2,382
Seul(e)	149		2,408
Seul(e) avec 1 personne dépendante	9		2,444
Signification		,734	,423

Selon les revenus

Deux groupes se dégagent en ce qui a trait à la motivation « pour progresser personnellement » : 1) les officiels recevant « 3001\$ et plus » dans l'exercice de leur fonction (plus fort) et 2) ceux recevant « 0\$ » (moins fort).

9. LES MOTIVATIONS À POURSUIVRE

Tableau 30 – Motivations à poursuivre son engagement à titre d'officiel



L'enquête démontre que les motivations des officiels à continuer leur engagement sont : être satisfaits de leur travail, se sentir utiles et faire partie d'un groupe (confrérie) (2,96). La deuxième raison majeure pour poursuivre est « se sentir soutenus par ses pairs » (superviseurs, confrères, usagers, etc.) (2,42).

Encore une fois, l'enquête démontre un certain profil dans les réponses obtenues chez les officiels. Une fois de plus, nous faisons appel aux analyses de variances et aux tests post hoc pour mieux faire ressortir les catégories se démarquant dans cette étude.

Par ordre d'importance :

9.1 Être satisfait, utile et intégré

Selon les officiels actifs et inactifs

Les officiels actifs sont davantage motivés à poursuivre leur engagement s'ils sont satisfaits, utiles et intégrés comparativement aux officiels inactifs. La reconnaissance et le sentiment d'appartenance sont des valeurs importantes pour ceux qui choisissent de continuer. (Tableau 31)

Tableau 31 – Statistiques descriptives de l'état actif ou inactif des officiels et de la motivation « être satisfait, utile et intégré »

1.1 Êtes-vous	Moyenne	Ecart-type	N
Non	2,691	,7422	87
Oui	3,018	,6263	421
Total	2,962	,6585	508

Niveau de signification ,000

Selon l'ancienneté

Deux groupes de profilent chez les répondants face à cette motivation à poursuivre : 1) ceux ayant 30 ans et plus d'ancienneté, pour qui cette motivation est plus importante et 2) ceux ayant de 1 mois à 15 ans d'ancienneté, pour qui cette motivation est moins importante. La confrérie développée au fil des années semblent être un argument pour rester dans le monde de l'arbitrariat. (Tableau 32)

Tableau 32 – Test post hoc : sous-ensembles homogènes des catégories d'ancienneté et de la motivation « être satisfait, utile et intégré »

Catégories Ancienneté	N	Sous-ensemble	
		1	2
De 1 à 12 mois	23	2,824	
Plus de 2 ans à 5 ans	96	2,833	
Plus de 1 an à 2 ans	56	3,006	
Plus de 10 ans à 15 ans	62	3,052	
Plus de 5 ans à 10 ans	90	3,062	
Plus de 20 ans à 30 ans	46	3,134	3,134
Plus de 15 ans à 20 ans	26	3,183	3,183
30 ans et plus	16		3,530
Signification		,202	,110

9.2 Progresser et se dépasser personnellement

Selon le sexe

Les répondants de sexe masculin sont plus intéressés à poursuivre leur engagement s'ils progressent et se dépassent personnellement comparativement aux répondants de sexe féminin. Encore une fois, l'étude démontre que les hommes sont plus ambitieux à demeurer dans l'organisation pour leur croissance personnelle que les femmes. (Tableau 33)

Tableau 33 – Statistiques descriptives du sexe et de la motivation « progresser et se dépasser personnellement »

Sexe	Moyenne	Ecart-type	N
Masculin	2,794	,8094	354
Féminin	2,612	,7555	150
Total	2,740	,7974	504

Niveau de signification ,019

Selon leur statut (avant)

Deux groupes se distinguent chez les répondants face à cette motivation à poursuivre : 1) ceux qui avant d'être officiels étaient marqueurs, pour qui cette motivation est plus forte et 2) ceux qui avant d'être officiels étaient parents d'athlète ou administrateurs, pour qui cette motivation est plus faible. Certains répondants ont débuté leur carrière comme marqueur dans les organisations sportives et avec le temps, ils ont découvert d'autres défis dont celui de l'arbitrage. (Tableau 34)

Tableau 34 – Test post hoc : sous-ensembles homogènes du statut (avant) et de la motivation « progresser et se dépasser personnellement »

Statut	N	Sous-ensemble	
		1	2
Parent d'athlète	65	2,465	
Administrateur	33	2,508	
Aucun	25	2,720	2,720
Entraîneur	71	2,769	2,769
Athlète	268	2,799	2,799
Marqueur	28		3,054
Signification		,370	,370

Selon les catégories de sport

Les arbitres évoluant en sports collectifs sont plus aptes à poursuivre leur engagement s'ils progressent et se dépassent personnellement comparativement aux officiels des sports individuels. Est-ce que les sports de groupe offrent plus d'opportunité d'avancement pour la carrière d'un officiel? (Tableau 35)

Tableau 35 – Statistiques descriptives des catégories de sport et de la motivation « progresser et se dépasser personnellement »

Catégories Sports	Moyenne	Ecart-type	N
Sports individuels	2,586	,8498	197
Sports collectifs	2,830	,7507	294
Total	2,732	,8001	491

Niveau de signification ,001

Selon les officiels actifs et inactifs

Les officiels actifs sont davantage motivés à poursuivre leur engagement s'ils progressent et se dépassent personnellement comparativement aux officiels inactifs. Il est important de bien démontrer et ce, de façon constante, les possibilités d'avancement aux officiels fidèles à leur organisation. (Tableau 36)

Tableau 36 – Statistiques descriptives de l'état actif ou inactif des officiels et de la motivation « progresser et se dépasser personnellement »

1.1 Êtes-vous	Moyenne	Ecart-type	N
Non	2,428	,8651	87
Oui	2,804	,7670	418
Total	2,739	,7967	505

Niveau de signification ,000

Selon les dépenses internes, externes et les revenus

Deux groupes se distinguent devant cette motivation « progresser et se dépasser personnellement » : 1) les officiels recevant « 2001\$ à 3000\$ » dans l'exercice de leur tâche (plus fort) et 2) ceux recevant « 0\$ » (moins fort).

Deux autres groupes se dégagent ici : 1) les officiels ayant déboursé « 101\$ à 200\$ et 1001\$ et plus » (plus fort) pour la formation, la cotisation, l'assurance et 2) ceux ayant déboursé « 0\$ » (moins fort).

Deux groupes se différencient au niveau des dépenses externes (transport, repas, hébergement, équipement) : 1) les officiels ayant déboursé « 1001\$ et plus » (plus fort) et 2) ceux ayant déboursé « 0\$ » (moins fort).

Les officiels qui dépensent le plus et ceux qui reçoivent le plus en terme de rémunération ou de compensation sont ceux qui poursuivent davantage leur engagement à titre d'officiel pour progresser et se dépasser personnellement.

10. LES MOTIVATIONS À QUITTER

Tableau 37 – Pourcentage des principales raisons du départ des officiels inactifs

Principales raisons du départ (inactifs)	
Nombre de personnes (84)	
Situation personnelle (famille, travail)	25,0%
Manque de respect <small>(spectateurs 12,2%, entraîneurs 9,4%, athlètes 1,9%)</small>	23,5%
Manque de temps	15,2%
Salaire peu élevé	9,1%
Manque de soutien	7,6%
Manque de supervision	5,3%
Manque d'intérêt	5,3%
Trop de pression	5,3%
Problèmes de santé	3,8%

Pour les quatre-vingt-quatre arbitres répondants à cette enquête, les deux principales raisons évoquant leur départ ont trait à leur situation personnelle (famille – travail) à 25 % et au manque de respect des usagers à 23,5 %. Le manque de temps vient en troisième position avec 15,2 %.

Tableau 38 – Pourcentage des principales raisons du départ de tous les officiels répondants

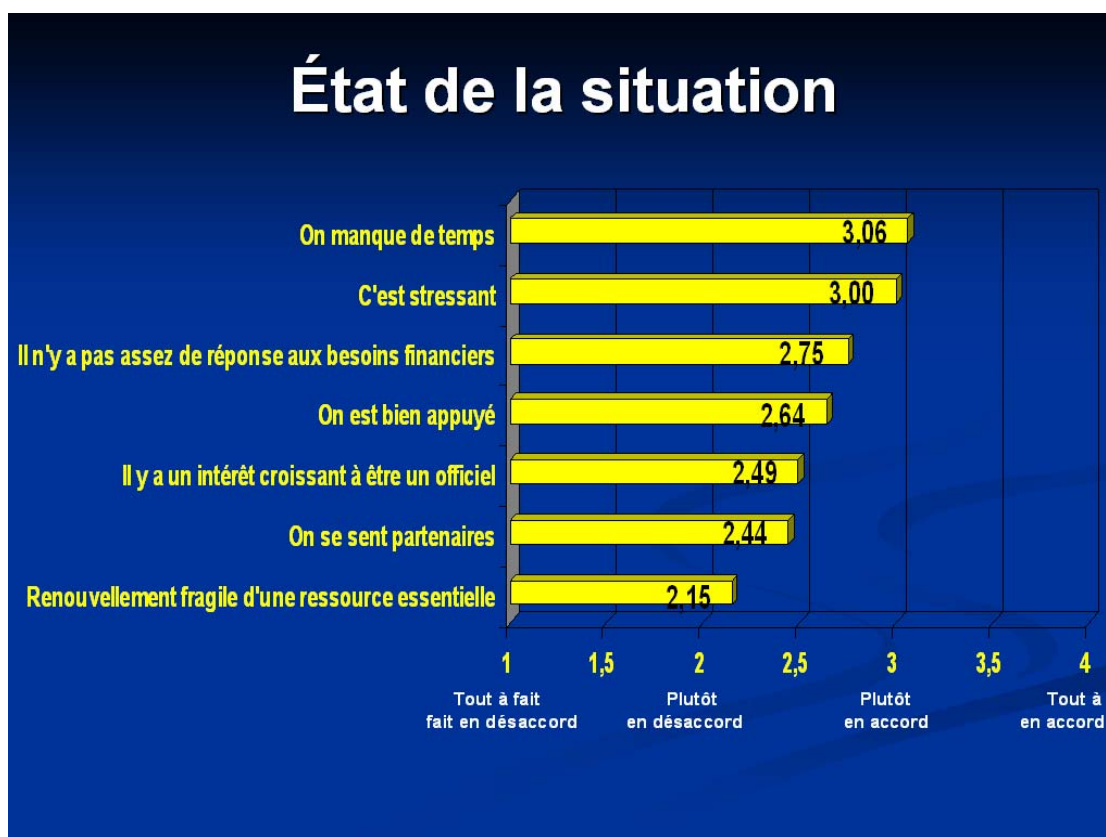
Principales raisons qui expliquent pourquoi les officiels quittent leur fonction (tous)	
Situation personnelle (famille, travail)	21,1%
Manque de reconnaissance - respect	19,6%
Manque de temps	16,9%
Essoufflement	12,1%
Salaire peu élevé	11,2%
Manque de soutien	9,6%
Manque d'intérêt	9,6%

Les officiels toujours en service croient eux aussi que leurs confrères ont quitté le navire à cause de la conciliation famille-travail (21,1 %), du manque de reconnaissance de la part des usagers (19,6 %) et du manque de temps (16,9 %).

Donc, les officiels autant actifs qu'inactifs arrivent sur les mêmes conclusions concernant les raisons de quitter « l'arbitrariat ».

11. LES CONSTATS SUR L'ARBITRAGE

Tableau 39 Perception de l'état de la situation de l'arbitrage selon les officiels répondants



Les répondants de cette étude ont soulevé plusieurs opinions sur la situation actuelle chez nos arbitres. Parmi celles-ci, nous retrouvons en tête de liste « on manque de temps » (3,06), suivi de « c'est stressant » (3,00). Les réponses aux besoins financiers (salaire, mode de paiement, etc.) sont au troisième rang des constats (2,75). Les arbitres « se sentent bien appuyés » par leur association (2,64) se trouve au quatrième rang. Certains répondants ont évoqué « qu'il y a un intérêt croissant à être officiel » (2,49). D'autres affirment « qu'ils se sentent partenaires » (2,44). Finalement, le constat que « le renouvellement de la ressource essentielle que sont les officiels est fragile » atteint le plus bas pointage (2,15).

Les analyses de variances sur le profil des répondants apportent des données très intéressantes sur les tendances de cette recherche sur les officiels.

En ordre d'importance :

11.1 On manque de temps

Selon les catégories de sport

Les répondants agissant à titre d'officiels en sports individuels perçoivent davantage qu'on manque de temps comparativement aux officiels des sports collectifs. Le fait d'être moins entouré de confrères lors de sessions d'arbitrage a-t-il une conséquence sur cette raison invoquée? (Tableau 40)

Tableau 40 – Statistiques descriptives des catégories de sport et du constat « on manque de temps »

Catégories Sports	Moyenne	Ecart-type	N
Sports individuels	3,183	,8183	197
Sports collectifs	2,952	,7017	297
Total	3,044	,7580	494

Niveau de signification ,001

Selon le sexe

Les répondants de sexe féminin considèrent davantage qu'on manque de temps comparativement aux répondants de sexe masculin. Les femmes sont-elles plus occupées que les hommes dans notre société contemporaine (travail-famille-loisirs)? (Tableau 41)

Tableau 41 – Statistiques descriptives du sexe et du constat « on manque de temps »

Sexe	Moyenne	Ecart-type	N
Masculin	2,974	,7694	358
Féminin	3,222	,7564	151
Total	3,047	,7731	509

Niveau de signification ,001

11.2 C'est stressant

Selon les catégories de sports

Les répondants agissant en sports collectifs reconnaissent davantage que c'est stressant comparativement aux officiels des sports individuels. La pression est-elle plus forte dans les sports d'équipe? (Tableau 42)

Tableau 42 – Statistiques descriptives des catégories de sports et du constat « c'est stressant »

Catégories Sports	Moyenne	Ecart-type	N
Sports individuels	2,754	,9486	200
Sports collectifs	3,152	,5632	297
Total	2,991	,7671	497

Niveau de signification,000

Selon le sport

Deux groupes se dégagent chez les répondants face à cet état de la situation actuelle : 1) les officiels en baseball ou hockey, pour qui cette motivation est plus importante et 2) les officiels en lutte, pour qui cette motivation est moins importante. Encore une fois, ce sont deux sports collectifs qui ressortent de ce constat dont deux disciplines bien connues chez les québécois, soit le hockey et le baseball. (Tableau 43)

Tableau 43 – Test post hoc : sous-ensembles homogènes des sports et du constat « c'est stressant »

Sports	N	Sous-ensemble		
		1	2	3
Lutte	2	1,900		
Badminton	4	2,150	2,150	
Judo	36	2,378	2,378	2,378
Ski de fond	9	2,622	2,622	2,622
Football	28	2,709	2,709	2,709
Aviron	4	2,750	2,750	2,750
Nage synchronisée	31	2,787	2,787	2,787
Patinage artistique	40	2,825	2,825	2,825
Volleyball	38	2,942	2,942	2,942
Ski alpin	38	2,950	2,950	2,950
Tir à l'arc	25	2,960	2,960	2,960
Taekwondo	11	2,964	2,964	2,964
Basketball	40		3,075	3,075
Ringuette	20		3,170	3,170
Baseball	46			3,257
Hockey	125			3,298
Signification		,061	,092	,208

Selon le sexe

Les répondants de sexe masculin affirment davantage que c'est stressant comparativement aux répondants de sexe féminin. Les hommes sont-ils plus sensibles à la critique que les femmes? Y a-t-il plus d'homme en sports collectifs? (Tableau 44)

Tableau 44 – Statistiques descriptives selon du sexe et du constat « c'est stressant »

Sexe	Moyenne	Ecart-type	N
Masculin	3,044	,7120	359
Féminin	2,871	,8671	153
Total	2,992	,7649	512

Niveau de signification ,019

Selon le revenu

Deux groupes se dégagent face au constat « c'est stressant » : 1) les officiels recevant « 3001\$ et plus » dans l'exercice de leur tâche (plus fort) et 2) les officiels recevant « 0\$ » dans l'exercice de leur tâche (moins fort).

11.3 Il n'y a pas assez de réponse aux besoins financiers

Selon le statut (avant)

Deux groupes se profilent chez les répondants face à cette perception de la situation actuelle : 1) ceux qui avant d'être officiels étaient entraîneurs, parents d'athlète marqueurs ou sans statut spécifique, pour qui cette motivation est plus forte et 2) ceux qui avant d'être officiels étaient administrateurs, pour qui cette motivation est plus faible. Est-ce que les ex-administrateurs devenus arbitres sont moins préoccupés par les aspects financiers? (Tableau 45)

Tableau 45 – Test post hoc : sous-ensembles homogènes du statut (avant) et du constat « il n'y a pas assez de réponse aux besoins financiers »

AVANT	N	Sous-ensemble	
		1	2
Administrateur	33	2,081	
Athlète	273	2,607	2,607
Entraîneur	70		2,652
Parent d'athlète	69		2,732
Marqueur	27		2,790
Aucun	26		2,853
Signification		,056	,776

Selon le sexe

Les répondants de sexe masculin perçoivent davantage qu'il n'y a pas assez de réponse aux besoins financiers comparativement aux répondants de sexe féminin. Les hommes sont-ils plus près de leur finance que les femmes? (Tableau 46)

Tableau 46 – Statistiques descriptives du sexe et du constat « il n'y a pas assez de réponse aux besoins financiers »

Sexe	Moyenne	Ecart-type	N
Masculin	2,663	,8190	359
Féminin	2,487	,9869	153
Total	2,611	,8753	512

Niveau de signification ,037

11.4 On est bien appuyé

Selon les officiels actifs et inactifs

Les officiels actifs reconnaissent davantage qu'on est bien appuyé comparativement aux officiels inactifs. Ceux qui ont quitté se sentaient probablement moins soutenus par leur organisation. (Tableau 46)

Tableau 47 – Statistiques descriptives de l'état actif ou inactif des officiels et du constat « on est bien appuyé »

1.1 Êtes-vous	Moyenne	Ecart-type	N
Non	2,369	,6932	88
Oui	2,553	,7457	422
Total	2,521	,7395	510

Niveau de signification ,034

Selon les catégories de sport

Les répondants agissant à titre d'officiels en sports individuels perçoivent davantage qu'on est bien appuyé comparativement aux officiels des sports collectifs. Les organisations chapeautant les sports collectifs ont-elles des structures de soutien plus importantes qu'en sports individuels? (Tableau 48)

Tableau 48 – Statistiques descriptives des catégories de sport et du constat « on est bien appuyé »

Catégories Sports	Moyenne	Ecart-type	N
Sports individuels	2,673	,7426	200
Sports collectifs	2,415	,7209	295
Total	2,519	,7399	495

Niveau de signification ,000

Selon le revenu

Deux groupes se distinguent face au constat « on est bien appuyé » : 1) les officiels recevant « 0\$ » dans l'exercice de leur tâche (plus fort) et 2) les officiels recevant « 3001\$ et plus » dans l'exercice de leur tâche (moins fort).

11.5 Il y a un intérêt croissant à être officiel

Selon l'ancienneté

Deux groupes se distinguent chez les répondants face à cette perception de la situation actuelle : 1) ceux ayant de 1 à 12 mois d'ancienneté, pour qui cette motivation est plus marquante et 2) ceux qui ont de 5 à 30 ans d'ancienneté, pour qui cette motivation est moins importante. Les jeunes officiels en service ont-ils plus d'illusions sur le métier d'arbitre? Les plus anciens ont-ils perdu ces illusions? (Tableau 49)

Tableau 49 – Test post hoc : sous-ensembles homogènes des catégories d'ancienneté et du constat « il y a un intérêt croissant à être officiel »

Catégories Ancienneté	N	Sous-ensemble	
		1	2
30 ans et plus	17	2,147	
Plus de 15 ans à 20 ans	26	2,314	
Plus de 10 ans à 15 ans	60	2,335	
Plus de 5 ans à 10 ans	90	2,336	
Plus de 2 ans à 5 ans	98	2,508	2,508
Plus de 20 ans à 30 ans	44	2,532	2,532
Plus de 1 an à 2 ans	56	2,638	2,638
De 1 à 12 mois	25		3,000
Signification		,254	,251

Selon les catégories de sport

Les répondants agissant à titre d'officiels en sports individuels reconnaissent plus qu'il y a un intérêt croissant à être officiel comparativement aux officiels des sports collectifs. Les arbitres en sports individuels étant possiblement plus isolés dans leur arbitrage entendent-ils un peu moins les doléances de certains confrères insatisfaits de leur profession? (Tableau 50)

Tableau 50 – Statistiques descriptives des catégories de sport et du constat « il y a un intérêt croissant à être un officiel »

Catégories Sports	Moyenne	Ecart-type	N
Sports individuels	2,838	1,2163	199
Sports collectifs	2,227	,6441	297
Total	2,472	,9643	496

Niveau de signification ,000

Selon le sport

Deux groupes se dégagent chez les répondants face à cette perception de la situation actuelle : 1) les officiels en ski de fond, pour qui cette motivation est plus importante et 2) les officiels en lutte, pour qui cette motivation est moins importante. Est-ce à cause de la discipline? (Tableau 51)

Tableau 51 – Test post-hoc : sous-ensembles homogènes des sports et du constat « il y a un intérêt croissant à être un officiel »

Sports	N	Sous-ensemble		
		1	2	3
Lutte	2	1,500		
Baseball	46	2,049	2,049	
Hockey	125	2,112	2,112	
Taekwondo	11	2,250	2,250	
Volleyball	38	2,325	2,325	2,325
Ringuette	20	2,338	2,338	2,338
Basketball	40	2,406	2,406	2,406
Judo	36	2,500	2,500	2,500
Football	28	2,563	2,563	2,563
Tir à l'arc	25	2,640	2,640	2,640
Badminton	4	2,750	2,750	2,750
Aviron	4	2,813	2,813	2,813
Patinage artistique	40		2,929	2,929
Nage synchronisée	31		3,056	3,056
Ski alpin	37		3,086	3,086
Ski de fond	9			3,639
Signification		,065	,364	,064

Selon les statut (avant)

Deux groupes se démarquent chez les répondants face à cette perception de la situation actuelle : 1) ceux qui avant d'être officiels étaient administrateurs ou parents d'athlète, pour qui cette motivation est plus forte et 2) ceux qui avant d'être officiels étaient marqueurs, aucun statut particulier ou athlètes, pour qui cette motivation est plus faible. Ceux qui étaient plus loin des feux de la rampe sont-ils devenus des officiels plus optimistes à propos de leur profession? (Tableau 52)

Tableau 52 – Test post-hoc : sous-ensembles homogènes du statut (avant) et du constat « il y a un intérêt croissant à être officiel »

AVANT	N	Sous-ensemble	
		1	2
Marqueur	27	2,204	
Aucun	26	2,298	
Athlète	272	2,313	
Entraîneur	70	2,524	2,524
Administrateur	33		2,924
Parent d'athlète	69		3,014
Signification		,596	,139

Selon le sexe

Les répondants de sexe féminin perçoivent davantage qu'il y a un intérêt croissant à être un officiel comparativement aux répondants de sexe masculin. Les femmes sont plus positives en ce qui concerne les perspectives de développement de la carrière d'arbitre au Québec. (Tableau 53)

Tableau 53 – Statistiques descriptives du sexe et du constat « il y a un intérêt croissant à être un officiel »

Sexe	Moyenne	Ecart-type	N
Masculin	2,350	,8403	359
Féminin	2,768	1,1360	152
Total	2,474	,9563	511

Niveau de signification ,000

Selon le revenu

Deux groupes se dégagent face au constat « il y a un intérêt croissant à être un officiel » : 1) les officiels recevant « 0\$ » dans l'exercice de leur tâche (plus fort) et 2) les officiels recevant « 501\$ et plus » dans l'exercice de leur tâche (moins fort).

11.6 On se sent partenaires

Selon les catégories de sports

Les répondants agissant à titre d'officiels en sports individuels reconnaissent davantage qu'on se sent partenaires comparativement aux officiels des sports collectifs. L'isolement en sport individuel crée-t-il inconsciemment un rapprochement avec les différents partenaires (usagers, organisations, etc.)? (Tableau 54)

Tableau 54 – Statistiques descriptives des catégories de sports et du constat « on se sent partenaires »

Catégories Sports	Moyenne	Ecart-type	N
Sports individuels	2,725	,8283	200
Sports collectifs	2,182	,7397	297
Total	2,400	,8203	497

Niveau de signification ,000

Selon le statut (avant)

Deux groupes se dégagent chez les répondants face à cette perception de la situation actuelle : 1) ceux qui avant d'être officiels étaient administrateurs ou parents d'athlète, pour qui cette motivation est plus importante et 2) ceux qui avant d'être officiels étaient sans statut spécifique ou marqueurs, pour qui cette motivation est moins importante. Encore une fois, les répondants qui étaient autrefois loin du centre d'attraction sont devenus des officiels qui favorisent les rapprochements avec les tiers. (Tableau 55)

Tableau 55 – Test post-hoc : sous-ensembles homogènes du statut (avant) et du constat « on se sent partenaires »

AVANT	N	Sous-ensemble	
		1	2
Aucun	26	2,115	
Marqueur	27	2,222	
Athlète	273	2,280	2,280
Entraîneur	70	2,576	2,576
Administrateur	33		2,727
Parent d'athlète	69		2,739
Signification		,077	,078

Selon le sexe

Les répondants de sexe féminin perçoivent davantage qu'on se sent partenaires comparativement aux répondants de sexe masculin. Les hommes sont-ils plus centrés sur l'univers de l'arbitrariat que les femmes? (Tableau 56)

Tableau 56 – Statistiques descriptives du sexe et du constat « on se sent partenaires »

Sexe	Moyenne	Ecart-type	N
Masculin	2,325	,7308	359
Féminin	2,573	,9639	153
Total	2,399	,8145	512

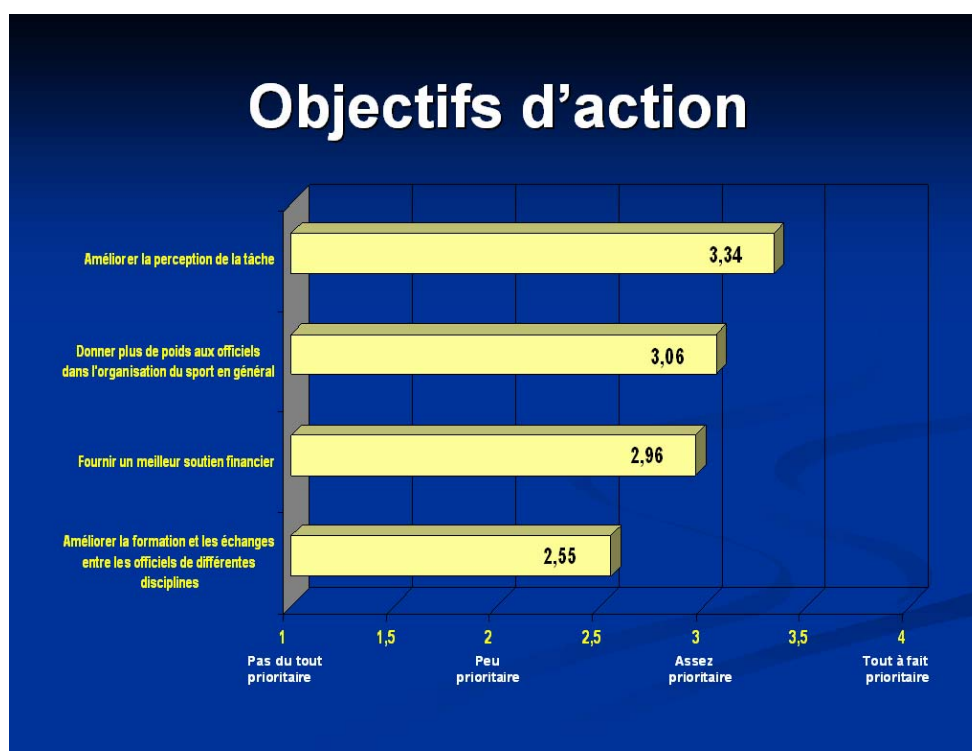
Niveau de signification ,002

Selon le sexe

Deux groupes se dégagent face au constat « on se sent partenaires » : 1) les officiels recevant « 0\$ » dans l'exercice de leur tâche (plus fort) et 2) les officiels recevant « 3001\$ et plus » dans l'exercice de leur tâche (moins fort).

12. DES PISTES DE SOLUTION SELON LES OFFICIELS

Tableau 57 – Pistes de solution selon les officiels pour améliorer la situation de l'arbitrariat



Les arbitres suggèrent fortement de travailler sur l'image des officiels auprès de la population et des usagers (3,34). Ils veulent être présents au sein des conseils d'administration et se faire entendre auprès des différents gouvernements (3,09). Les officiels veulent aussi un meilleur soutien financier (modalité de paiement, dédommagement pour les dépenses, etc.) (2,96). Finalement, la formation et le réseautage avec les confrères de d'autres disciplines obtiennent un score intéressant (2,54).

Il est à noter que la plupart de ces groupes semblent unanimes avec le premier énoncé soit, « améliorer la perception de la tâche ». Parmi les autres affirmations à cette question, nous constatons que certains groupes se distinguent parmi les répondants de cette étude. L'analyse de variance et le test post hoc viennent cibler ces spécificités.

12.1 Donner plus de poids aux arbitres dans l'organisation générale du sport

Selon les catégories d'âge

Deux groupes se dégagent chez les répondants face à cette piste d'action : 1) ceux ayant 46 ans et plus, pour qui cette motivation est plus importante et 2) ceux ayant 14-15 ans, pour qui cette motivation est moins importante. Ayant plus de vécu, les aînés aimeraient bien se faire entendre auprès des différents partenaires. (Tableau 58)

Tableau 58 – Test post-hoc : sous-ensembles homogènes des catégories d'âge et de la piste de solution « donner plus de poids aux arbitres dans l'organisation générale du sport »

Catégories d'âge	N	Sous-ensemble	
		1	2
14-15 ans	2	2,000	
36 à 45 ans	92	2,958	2,958
26 à 35 ans	82	2,996	2,996
16 à 25 ans	159	3,045	3,045
46 à 55 ans	104		3,066
56 à 65 ans	41		3,268
66 ans et plus	17		3,510
Signification		,051	,709

Selon l'ancienneté

Deux groupes se profilent chez les répondants face à cette piste d'action : 1) ceux ayant plus de 20 ans d'ancienneté, pour qui cette motivation se démarque davantage et 2) ceux ayant de 1 à 12 mois d'ancienneté, pour qui cette motivation est moins importante. Une fois de plus, les officiels plus âgés souhaitent pouvoir s'exprimer sur la profession d'arbitre. (Tableau 59)

Tableau 59 – Test post-hoc : sous-ensembles homogènes des catégories d'ancienneté et de la piste de solution « donner plus de poids aux arbitres dans l'organisation générale du sport »

Catégories Ancienneté	N	Sous-ensemble	
		1	2
De 1 à 12 mois	24	2,653	
Plus de 2 ans à 5 ans	99	2,958	2,958
Plus de 1 an à 2 ans	55	3,012	3,012
Plus de 5 ans à 10 ans	89	3,030	3,030
Plus de 10 ans à 15 ans	61	3,041	3,041
Plus de 15 ans à 20 ans	25	3,213	3,213
Plus de 20 ans à 30 ans	44		3,273
30 ans et plus	17		3,392
Signification		,079	,335

12.2 Avoir un meilleur soutien financier

Selon le statut (avant)

Deux groupes se différencient chez les répondants face à cette piste : 1) ceux qui avant d'être officiels n'avaient aucun statut particulier, pour qui cette motivation est plus forte et 2) ceux qui avant d'être officiels étaient administrateurs, pour qui cette motivation est plus faible. Les anciens administrateurs ne se soucient guère des problématiques à propos de l'argent. (Tableau 60)

Tableau 60 – Test post-hoc : sous-ensembles homogènes du statut (avant) et de la piste de solution « avoir un meilleur soutien financier »

Statut	N	Sous-ensemble	
		1	2
Administrateur	33	2,606	
Parent d'athlète	68	2,657	2,657
Athlète	271	2,994	2,994
Marqueur	28	3,107	3,107
Entraîneur	69	3,111	3,111
Aucun	26		3,154
Signification		,083	,092

Selon le sexe

Les répondants de sexe masculin considèrent davantage qu'il faut avoir un meilleur soutien financier comparativement aux répondants de sexe féminin. Les hommes sont plus préoccupés par les aspects financiers que les femmes. (Tableau 61)

Tableau 61 – Statistiques descriptives du sexe et de la piste de solution « avoir un meilleur soutien financier »

Sexe	Moyenne	Ecart-type	N
Masculin	3,001	,8237	356
Féminin	2,838	1,0076	153
Total	2,952	,8852	509

Niveau de signification ,056

12.3 Améliorer la formation et les échanges entre les officiels de différentes disciplines

Selon l'ancienneté

Deux groupes se distinguent chez les répondants face à cette piste d'action : 1) ceux ayant 30 ans et plus d'ancienneté, pour qui cette motivation est plus importante et

2) ceux ayant de 1 mois à 5 ans d'ancienneté, pour qui cette motivation est moins importante. Encore une fois, les plus anciens ont beaucoup de choses à partager avec les autres. (Tableau 62)

Tableau 62 – Test post-hoc : sous-ensembles homogènes des catégories d'ancienneté et de la piste de solution « améliorer la formation et les échanges entre les officiels de différentes disciplines »

Catégories Ancienneté	N	Sous-ensemble	
		1	2
De 1 à 12 mois	24	2,313	
Plus de 2 ans à 5 ans	99	2,447	
Plus de 1 an à 2 ans	55	2,476	
Plus de 15 ans à 20 ans	25	2,497	2,497
Plus de 20 ans à 30 ans	44	2,608	2,608
Plus de 10 ans à 15 ans	61	2,620	2,620
Plus de 5 ans à 10 ans	89	2,626	2,626
30 ans et plus	17		2,926
Signification		,344	,052

Selon la catégorie de sport

Les répondants agissant à titre d'officiels en sports individuels affirment davantage qu'il faut améliorer la formation et les échanges entre les officiels de différentes disciplines comparativement aux officiels des sports collectifs. Une fois de plus, les répondants en sports individuels semblent vouloir sortir de leur isolement afin de vérifier ce qui se fait ailleurs. (Tableau 63)

Tableau 63 – Statistiques descriptives des catégories de sports et de la piste de solution « améliorer la formation et les échanges entre les officiels de différents disciplines »

Catégories Sports	Moyenne	Ecart-type	N
Sports individuels	2,702	,7332	198
Sports collectifs	2,456	,5873	296
Total	2,555	,6601	494

Niveau de signification ,000

Selon la situation familiale

Deux groupes se dégagent chez les répondants face à cette piste d'action : 1) ceux étant seuls(es) avec une personne dépendante, pour qui cette motivation est plus importante et 2) ceux étant seuls(es) avec plus d'une personne dépendante ou en couple avec une personne dépendante, pour qui cette motivation est moins importante. On constate à nouveau que ceux qui ont moins d'obligations familiales semblent vouloir s'investir dans la formation et le partage d'expériences similaires. (Tableau 64)

Tableau 64 – Test post hoc : sous-ensembles homogènes de la situation familiale et de la piste de solution « améliorer la formation et les échanges entre les officiels de différentes disciplines »

Situation familiale	N	Sous-ensemble	
		1	2
Seul(e) avec plus d'une personne dépendante	19	2,197	
En couple avec 1 personne dépendante	48	2,354	
Seul(e)	148	2,544	2,544
En couple	140	2,565	2,565
En couple avec plus d'une personne dépendante	121	2,671	2,671
Seul(e) avec 1 personne dépendante	9		3,000
Signification		,054	,073

D. DISCUSSION SUR LES RÉSULTATS

13. LES FAITS INCONTOURNABLES

Parmi l'ensemble des résultats présentés dans ce rapport, douze points se révèlent fondamentaux :

1. Remplacer les bénévoles par des « mercenaires » coûterait plus de 1.5 millions de dollars.
2. On s'engage jeune, on peut quitter mais plusieurs reviennent (cycle naturel).
3. Les officiels viennent de l'intérieur du sport.
4. Les arbitres de sports d'équipe sont plus stressés.
5. Les arbitres de sports individuels manquent de temps.
6. L'argent n'est pas « le » problème.
7. L'action doit avoir lieu d'abord au plan régional.
8. Les jeunes veulent avoir le sentiment de progresser.
9. Les femmes précisent « manquer de temps » davantage que les hommes.
10. Les femmes pensent plus positivement que les hommes (par rapport au stress, à l'argent, à l'intégration).
11. Les anciens et les officiels en sports individuels demandent plus de relations entre officiels.
12. Les anciens précisent s'être engagés par amour pour leur sport et veulent se sentir satisfaits, utiles et intégrés.

Une connaissance de ces résultats peut s'avérer des plus utile lors du recrutement et de la rétention des officiels.

14. LES ATTENTES DES OFFICIELS PAR RAPPORT À LEUR FONCTION

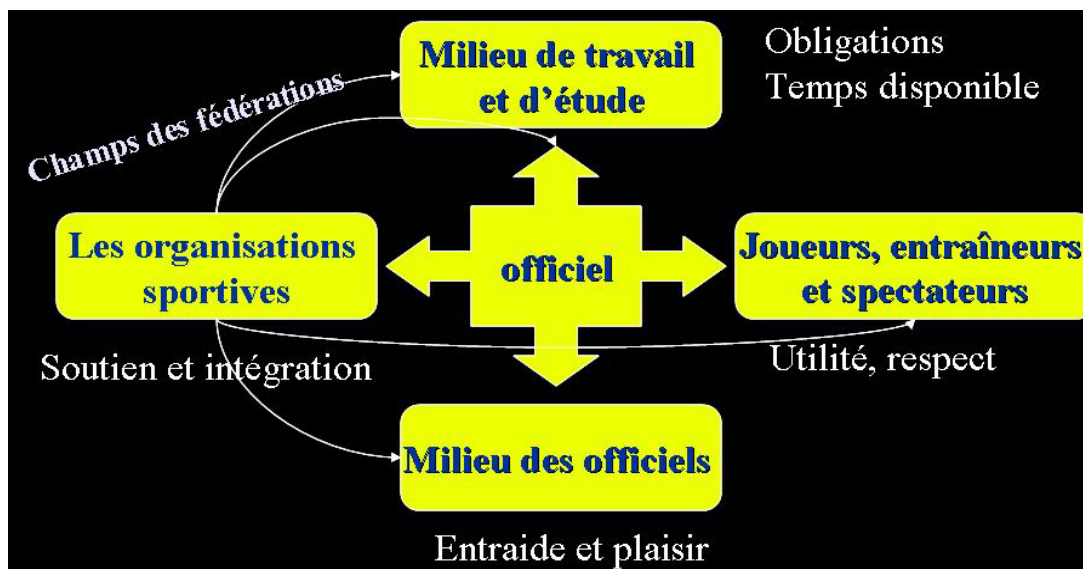
Dans l'exercice de leurs fonctions, les officiels manifestent certaines attentes. Voici les principales :

1. Avoir du plaisir...
2. Avoir un milieu social, faire partie de la confrérie des arbitres.
3. Participer pleinement au développement de son sport et continuer à l'aimer.

4. Recevoir du « feedback » positif et du respect des organisations, des joueurs, des entraîneurs et des spectateurs.
5. Sentir un avancement au niveau personnel.

Connaître ces attentes des officiels face à leur fonction peut sans conteste favoriser leur rétention.

Figure 2 – Les attentes des officiels dans leur univers



Cette figure démontre que les officiels possèdent des attentes envers 1) leurs milieux de travail ou d'étude. Ces occupations comptent parmi leurs différentes obligations et demandent beaucoup en terme de temps. Les officiels ont également des attentes envers 2) les joueurs, les entraîneurs et les spectateurs. Ils désirent être respectés de ces acteurs et se sentir utiles dans l'exercice de leur fonction. Les officiels possèdent des attentes à l'égard 3) du milieu des officiels. Ils souhaitent œuvrer dans un milieu où l'on retrouve entraide et plaisir. Finalement, les officiels ont des attentes vis-à-vis 4) des organisations sportives dont entre autres les fédérations sportives. Ces dernières doivent les intégrer dans l'organisation et les supporter tout au long de leur engagement à titre d'officiel.

15. PERSPECTIVE GÉNÉRALE DE LA SITUATION

À la lumière des résultats présentés précédemment, il est possible de relever quelques éléments positifs et négatifs de la situation des officiels au Québec. Parmi les points positifs, on note que plus on arbitre, plus on aime ça et que la moitié des officiels sont très bien. Parmi les points négatifs, on constate qu'il y a un stress et un manque de respect... les officiels se sentent mal perçus, que les officiels ne se sentent pas assez partenaires... ils se sentent isolés et que parfois ça coûte trop cher en temps et en argent... les officiels ne se sentent pas assez soutenus.

E. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

16. CONCLUSION

À la lumière des résultats de l'enquête et des discussions tenues avec le comité de pilotage de la recherche, un principe d'action se dégage : il faut impérativement agir de façon écologique et viser le développement durable de « l'arbitariat » et des officiels.

Le développement durable se définit comme :

Un processus continu d'amélioration des conditions d'existence des populations actuelles qui ne compromet pas la capacité des générations futures de faire de même et qui intègre harmonieusement les dimensions environnementale, sociale et économique du développement. (Gouvernement du Québec, Plan de développement durable du Québec, novembre 2004)

En sport fédéré, le développement durable pourrait se traduire de la façon suivante :

Le développement de la pratique et de l'environnement de pratique du sport qui en assure la mission et la pérennité parce qu'il intègre harmonieusement les dimensions environnementale, sociale et économique des acteurs et des ressources qu'ils mobilisent. (André Thibault, *Le développement durable du sport fédéré, une piste d'avenir*. Conférence prononcée à l'assemblée générale annuelle de Sports-Québec, mai 2005).

Concrètement, le développement durable de l'« arbitariat » et des officiels passe par la connaissance et le respect de l'environnement de chacun et par le développement d'un milieu d'exercice de ce bénévolat (un « habitat » diraient les écologistes) qui tiennent compte des motivations et des attentes des officiels.

- À la base de toute action de développement durable, il faut reconnaître que les officiels veulent avoir du plaisir, œuvrer dans un milieu amical, réussir leur tâche et sentir qu'ils sont utiles. Il faut aussi

prendre en considération que, comme les entraîneurs et les athlètes, ces personnes aiment passionnément leur sport.

- Le premier objectif : il faut que l'organisation sportive, les ligues, les associations et les fédérations, reconnaissent et accordent une place aux officiels comme une des quatre colonnes du sport au même titre que les athlètes, les entraîneurs et les administrateurs. Dans ce sens, il est recommandé de s'inspirer du Code canadien des organismes oeuvrant avec des bénévoles, notamment en assurant la participation des officiels aux décisions des organisations.
- L'autre tâche majeure qui attend les « écologistes » du sport, c'est le développement de relations de partenariat entre les entraîneurs, les athlètes et les spectateurs (parents et autres), relations qui s'harmonisent plus avec les valeurs du sport amateur et de l'olympisme.
- Enfin, il importe que les officiels soient en mesure de réussir parce qu'ils maîtrisent leur « tâche ». Voilà pourquoi, leur formation, leur encadrement et leur reconnaissance sont essentiels.

Respecter l'écologie des officiels, c'est aussi respecter leurs contraintes de temps, d'argent, de famille et de travail. C'est considérer ces contraintes dans l'organisation de l'« arbitriat » autant que des horaires et des événements.

Les recommandations qui suivent donnent des pistes pour appliquer ce principe de développement durable, elles ne sont pas exhaustives et demandent à être complétées par chacune des fédérations individuellement, et collectivement par les instances de Sports-Québec.

17. PISTES DE MISE EN ŒUVRE

Voici, en vrac, quelques pistes pour favoriser le recrutement et la rétention des officiels.

À la lumière des résultats de cette étude sur le recrutement et la rétention des officiels, quelques actions peuvent être mises en branle afin d'améliorer la situation. Voici quelques pistes d'action à privilégier :

1. Mettre sur pied un comité permanent de Sports-Québec.
2. Diffuser l'information auprès des fédérations et des URLS sur les priorités et les moyens (\$).
3. Élaborer et adopter un plan national québécois.
4. Élaborer et adopter un code québécois.
5. Élaborer et promouvoir des outils de références.
6. Raffiner l'étude auprès des fédérations.

Où agir et comment?

1. Agir en région.
2. Auprès des arbitres de sports d'équipe.
3. Utiliser les « anciens ».
4. Établir un « ISO » en gestion des officiels (code canadien).
5. Établir une « coopérative des fédérations et des URLS ».

F. RÉFÉRENCES

Bénévoles Canada. (2001). *Le Code canadien du bénévolat*. 26 p.

Centre canadien de philanthropie (2000). *Bénévoles canadiens dévoués, canadiens engagés. Points saillants*. Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation.

Dorsch, K. D., Riemer, H. A., Sluth, V., Paskevich, D. M., et Chelladurai, P. (2002). *Qu'est-ce qui influence l'engagement bénévole?*

Dorsch, K. D., Riemer, H. A., Sluth, V., Paskevich, D. M., et Chelladurai, P. (2002). *Qu'est-ce qui détermine l'effort bénévole?*

Fry, Donald A.P. et Sefton, Judy, M. (June, 1982). *Retention of game officials for ice hockey*. A study completed for the Referees Division of the Saskatchewan Amateur Hockey Association.

Henderson, K. (1981). Motivations and perceptions of volunteerism as leisure activity. *Journal of Leisure Research*, 13(3), 208-218.

National association of sports officials. (2001). *How to get & keep them*. Officiating 2001 congress, Norfolk, Virginia.

Thibault, A. et Fortier, J. (2003). Comprendre et développer le bénévolat dans un univers technique et clientéliste. *Loisir et Société/Leisure and Society*, 26(2).

Woelfel, R. (2002). What works: answers to 12 recruiting and retention questions. *Referee*, vol. 27(4).